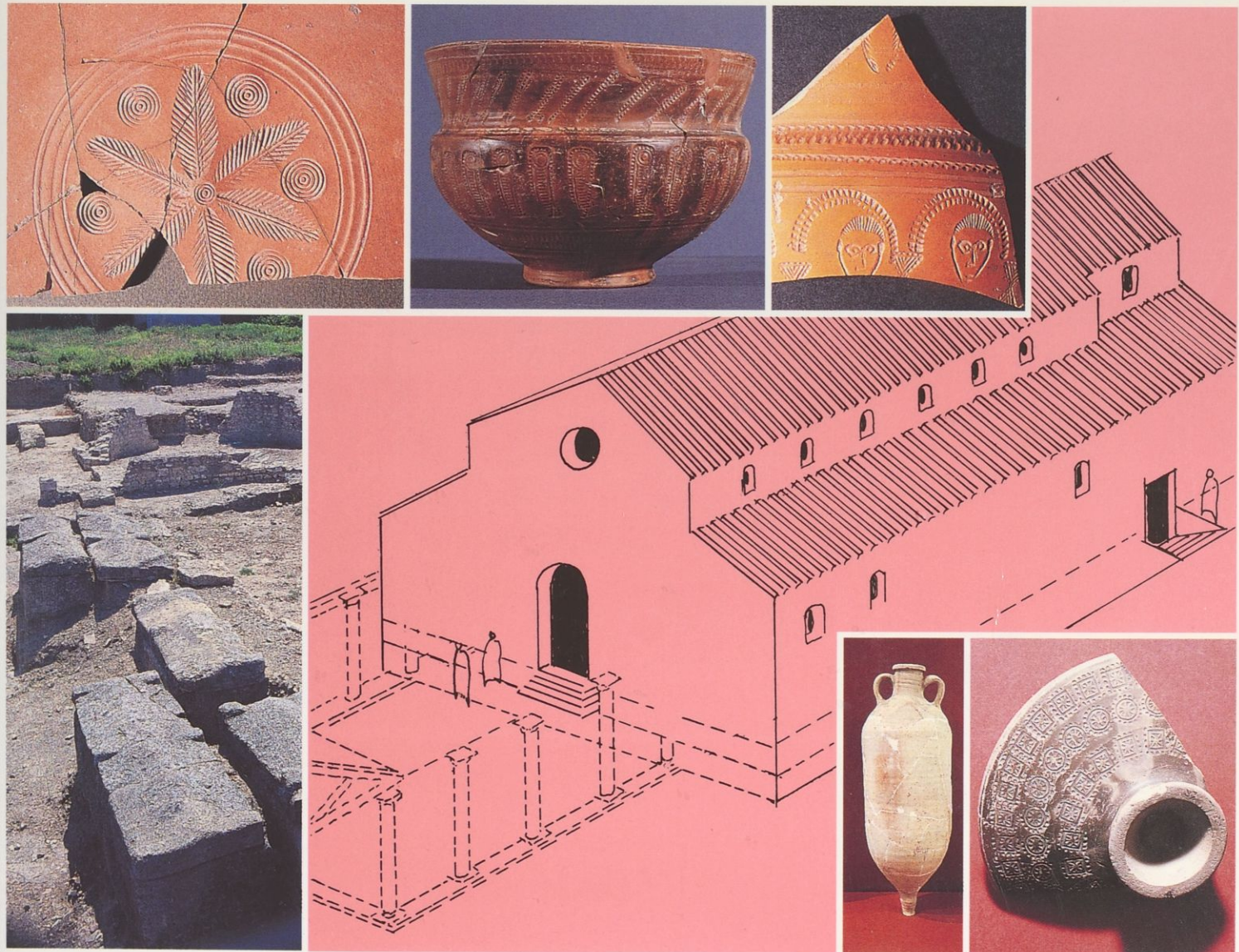


no L 84
307
(23)

A BASILIQUE PALÉOCHRÉTIENNE DU CLOS DE LA LOMBARDE A NARBONNE

Cadre archéologique, vestiges et mobiliers

sous la direction d'Yves SOLIER



REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNAISE

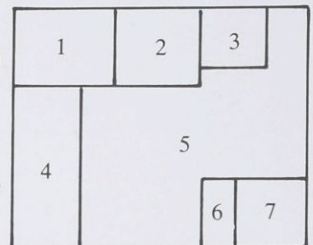
Supplément 23


Editions du CNRS

Couverture:

1. Décor d'un plat en sigillée claire D (forme 59A)(Cliché J.-M. Colombiers, Ville de Narbonne).
2. 3. 7. Céramiques grises et orangées (DSP): forme 18 (fouilles de la basilique), motif figuré (habitat) et forme 30 (basilique)(Clichés J.-M. Colombiers, Ville de Narbonne).
4. Vue partielle des ruines de la basilique et des sépultures (Cliché Ph. Foliot, CCJ, CNRS).
5. Restitution de la basilique (J.-M. Gassend, IRAA, Aix-en-Provence). En pointillés, le péristyle de la Maison à Portiques.
6. Amphore cylindrique de l'Antiquité tardive (forme Keay XXX)(Cliché J.-M. Colombiers, Ville de Narbonne).

Maquette réalisée par Roland Lowinger, Paris, d'après un projet de J.-M. Gassend (IRAA).



**LA BASILIQUE PALÉOCHRÉTIENNE
DU CLOS DE LA LOMBARDE
À NARBONNE**

Cadre archéologique, vestiges et mobiliers

356

4°-Lj 4

307

(93)

LA BASILIQUE PALEOCHRETIENNE DU CLOS DE LA LOMBARDE A NARBONNE

Cadre archéologique, vestiges et mobiliers

11

1. L'édifice est situé dans le clos de la Lombarde, à l'extrémité sud-est de la ville antique de Narbonne. Il est entouré par une muraille qui fait partie d'un ensemble de fortifications. L'édifice est orienté vers le sud-est. Les vestiges sont constitués de murs en maçonnerie de briques et de pierres. On a également retrouvé des fragments de fresques et des objets en bronze et en fer. Le mobilier est daté du IV^e siècle. L'édifice est considéré comme une basilique paleochrétienne. Les fouilles ont été réalisées par M. de la Courbe en 1844. Les plans sont de M. de la Courbe.



11
(11)

93
135 1647



REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNAISE

Supplément 23

AVANT-PROPOS

LA BASILIQUE PALÉOCHRÉTIENNE DU CLOS DE LA LOMBARDE À NARBONNE

CADRE ARCHÉOLOGIQUE, VESTIGES ET MOBILIERS

sous la direction d'

Yves SOLIER

avec des contributions de

R. et M. SABRIÉ, Y. et J. RIGOIR, Cl. RAYNAUD, D. FOY,
G. DEPEYROT, A. ROTH-CONGÈS

*Ouvrage publié avec le concours du Ministère de la Culture
et de la Communication
Direction du Patrimoine
(Sous-direction de l'Archéologie)
et de la Ville de Narbonne*

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole France — 75700 PARIS

1991

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNAISE
Supplément 23

LA BASILIQUE PALEOCHRÉTIENNE
DU CLOS DE LA LOMBARDE
À NARBONNE

CADRE ARCHÉOLOGIQUE, VESTIGES ET MOBILIERS

sous la direction de

YVES SOLER

avec les contributions de

R. & M. SABRIE, Y. & J. RIGOR, C. RAYNAUD, D. ROY,
O. DEPERYRE, A. KOTH-CONGÈS

Garage publié par le conseil de l'histoire de la Cité
et de la Conservation
Division de l'histoire
(Sous-direction de l'archéologie)
et de la Ville de Narbonne

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AVANT-PROPOS

Œuvre collective, le présent volume constitue la seconde partie de la publication des fouilles du Clos de La Lombarde menées par le Groupe de recherches archéologiques du Narbonnais.

Après l'élaboration de l'ouvrage sur la « Maison à Portiques », il est apparu que la basilique paléochrétienne découverte au même emplacement dans les années 1975-1980 et les riches mobiliers issus de sa crypte méritaient également de faire l'objet d'une monographie.

A part les retouches finales, celle-ci a été réalisée en 1985-1986 en application d'un contrat d'aide à la publication passé avec la Sous-Direction de l'Archéologie (Ministère de la Culture). Nous remercions ici Ch. Vallet pour ce soutien financier ainsi que F. Salviat et Ch. Llinas qui ont accepté de publier le nouvel ouvrage parmi les suppléments de la *RAN*.

Sa préparation a pu être menée à bien dans des délais rapides, grâce à l'amicale collaboration de chercheurs du CNRS, spécialistes des mobiliers de l'Antiquité tardive, qui sont venus prêter main-forte aux membres du GRAN pour analyser et interpréter la volumineuse documentation qu'ils avaient rassemblée.

Nous avons laissé à M. et R. Sabrié le soin d'étudier la vaisselle d'origine africaine, élément de datation essentiel. Pour notre part, après un nécessaire rappel des données de la topographie chrétienne de Narbonne, acquises en grande partie par l'abbé Louis Sigal, nous nous sommes attaché à l'interprétation des fouilles et plus particulièrement à l'étude du monument.

Nous trouvant dans un domaine peu familier, nous avons eu le souci de présenter les vestiges dégagés d'une façon détaillée et objective pour permettre aux spécialistes de l'architecture chrétienne de poursuivre la recherche sur des bases solides.

Dans notre tâche nous avons bénéficié de précieux concours d'universitaires et de chercheurs. Que tous soient remerciés, en particulier P.A. Février qui a orienté nos premières recherches au moment de la découverte et N. Duval auquel nous devons nombre de remarques et de suggestions qu'il a bien voulu nous faire lors de la lecture du manuscrit. Nous avons été aidé également de différentes manières par J.-Cl. Bessac, H. Cau, J. Guyon, J.-F. Reynaud, J.-P. Sodini et J.-M. Gassend qui nous a fait l'amitié de dessiner les restitutions de la basilique.

Notre reconnaissance va encore à tous ceux dont le soutien efficace nous a permis de conduire à leur terme les travaux de terrain; en premier lieu à G. Barrauol qui, après nous avoir confié la direction du chantier de la Lombarde, ne nous a pas ménagé son appui pour assurer la sauvegarde du site, un temps menacé par un projet de construction, son exploration et sa mise en valeur. Pareillement, A. Nickels nous a accordé toutes les facilités souhaitables pour la réussite des recherches et l'aboutissement du projet de création d'un musée de site. Ici, nous nous devons de souligner le rôle essentiel qu'ont joué M^e H. Mouly, Maire — Questeur du Conseil Régional, et M.A. Mècle, Maire-adjoint, tous deux on ne peut plus soucieux d'enrichir et de protéger le patrimoine local. Qu'il nous soit enfin permis de citer l'équipe narbonnaise qui, sous l'impulsion de R. Sabrié, a participé avec de nombreux stagiaires au dégagement de la basilique : D. Alibert, R. et C. Ayrolles, H. Barbouteau, R. Cairou, P. César, M^{me} A. Farré, A. Ferrand, M. et M^{me} Grastilleur, M^{me} M. Maudhuit, J. Pacull, F. Pech, D. Roux, M. Rouyre, M. Sablayrolles, M^{mes} M. et C. Sabrié.

Y. SOLIER.

CNRS-UPR 290 - Lattes

CHAPITRE PREMIER

LE CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

par Yves SOLIER

Avant d'aborder l'étude de la basilique chrétienne découverte au Clos de la Lombarde, il n'est sans doute pas inutile de replacer celle-ci dans son contexte, en rappelant l'essentiel de nos connaissances sur les « premiers temps chrétiens à Narbonne »⁽¹⁾.

1. — LES DÉBUTS DU CHRISTIANISME À NARBONNE

Comme dans la plupart des villes de la Gaule, ils restent très obscurs. Certes, on peut supposer avec E. Griffe⁽²⁾ que la religion chrétienne dut s'introduire de bonne heure dans la capitale de la Narbonnaise; en effet, la fréquence des relations qu'elle noua avec Rome et les ports du Levant, tout comme la présence en son sein de nombreux Orientaux, l'avaient rendue perméable — autant qu'Arles et Marseille —, aux influences religieuses venues d'Orient. C'est ainsi que Cybèle eut de nombreux adeptes dans la ville. Mais, alors que la popularité du culte phrygien est mise en évidence par une série d'inscriptions du III^e siècle⁽³⁾, il ne subsiste pour la même période aucun témoignage sûr concernant la christianisation.

Cependant, on a toutes les raisons d'admettre, à partir de l'analyse des sources littéraires, que Narbonne eut un évêque dès avant le IV^e siècle. Il s'agit de Paul, glorifié pour la première fois à la fin de ce siècle dans l'un des vers du poète Prudence : « Surget et Paulo speciosa Narbo »⁽⁴⁾. L'apôtre de la ville est également connu par les écrits de Césaire d'Arles⁽⁵⁾ et de Grégoire de Tours⁽⁶⁾, ainsi que par une *Vita Sancti Pauli* attribuable au VI^e s.⁽⁷⁾. Sur la base de ces textes, on s'accorde

(1) Selon le titre même de l'étude de synthèse de l'abbé L. Sigal (1948, p. 1-139), base de nos connaissances sur Narbonne chrétienne.

(2) Griffe 1933, p. 13-24.

(3) Gayraud 1981, p. 272-273. Le culte de Cybèle est attesté en particulier par neuf autels tauroboliques.

(4) *Peristephanon*, IV, v. 34 - Prudence mentionne Paul dans son hymne en l'honneur des martyrs de Saragosse, ce qui donne à penser que l'apôtre de Narbonne fut vénéré à l'égal d'un martyr.

(5) On lui attribue le texte du *De Mysterio Sanctae Trinitatis* dans lequel Paul est considéré comme le fondateur de l'église de Narbonne : *De Mysterio Trinitatis, Opera omnia*, édit. G. Morin, II, p. 179.

(6) *Historia Francorum*, I, 30 : Grégoire donne à Paul le titre d'*episcopus* et l'associe à la fameuse mission des évêques envoyés en Gaule par Rome.

(7) *Vita Sancti Pauli*, *Bib. Hag. Latine*, 6590 et *nov. suppl.* 6589b. D'autres données se trouvent dans le martyrologue hieronymien qui désigne Paul comme confesseur (*Acta Sanctorum Novembris*, t. II, p. 155).

aujourd'hui à placer l'apostolat de Paul vers 250. En effet, grâce à Grégoire de Tours, nous savons qu'il faisait partie avec Trophime d'Arles du groupe de missionnaires qui a accompagné Saturnin de Toulouse. Or celui-ci, d'après le témoignage de sa *Passion*⁽⁸⁾, confirmé par celui de Grégoire, a vécu au milieu du III^e siècle.

Selon toute probabilité, on doit à Paul la première organisation et le développement de la chrétienté narbonnaise. Mais, à vrai-dire, les preuves manquent. Les textes sont non moins muets sur ses successeurs jusqu'au début du V^e siècle⁽⁹⁾. On notera en particulier que l'évêque de Narbonne n'est cité dans aucun des importants conciles qui se sont tenus à Arles (314), Béziers (356), Nîmes (394). En fait, le silence des textes peut être dû au hasard de la conservation des collections canoniques du Moyen Âge⁽¹⁰⁾. Il serait surprenant que le rôle de l'épiscopat narbonnais ait été insignifiant — surtout lors des deux derniers conciles, tenus dans des cités relevant de son autorité —, dans une période où la ville jouit toujours d'un grand prestige. Assurément, elle pâtit alors considérablement de la notoriété d'Arles et penche vers son déclin, mais, chef-lieu administratif et métropole religieuse de la Narbonnaise première, elle reste encore une cité de tout premier plan. On en trouve la confirmation dans la place que lui réserve Ausone à la fin du IV^e siècle parmi les villes célèbres⁽¹¹⁾ et dans l'importance de son rôle culturel⁽¹²⁾.

2. — L'ÉGLISE DE NARBONNE AU V^e SIÈCLE : L'ŒUVRE DE RUSTICUS

C'est seulement à partir du V^e siècle que l'épanouissement de la religion chrétienne à Narbonne est mis en lumière par une riche documentation, à la fois littéraire et épigraphique. Hormis des lettres papales concernant les droits métropolitains de l'Eglise de Narbonne, un temps menacés sous les évêquats d'Hilaire (417-422)⁽¹³⁾ et d'Hermès (aux environs de 462) puis confirmés⁽¹⁴⁾, l'essentiel se rapporte à l'œuvre de Rusticus qui contribua puissamment au rayonnement de la cité, dont il fut l'évêque entre 427 et 461. Laissant de côté son rôle d'animateur spirituel et d'organisateur de la chrétienté narbonnaise que nous fait connaître la correspondance avec le pape Saint-Léon⁽¹⁵⁾, soulignons l'intérêt archéologique d'une série d'inscriptions dédicatoires.

Nul n'ignore que ces documents, maintes fois étudiés⁽¹⁶⁾, nous transmettent le souvenir d'un grand bâtisseur. Avant tout, Rusticus reconstruisit avec l'aide du clergé la cathédrale détruite dans

(8) *Passio sancti Saturnini*, 2. Sur la venue en Gaule des sept évêques missionnaires et sur ce qu'il faut retenir des indications de Grégoire de Tours, voir Griffé 1966, I, p. 111-165.

(9) Époque où se place l'épiscopat d'Hilaire, premier évêque connu, cité par des lettres papales entre 417 et 422. Selon l'hypothèse proposée par Thiers 1891, cet évêque pourrait se confondre avec le prêtre Hilarius, qui a procédé à la dédicace de l'église Saint-Marcel (*infra*, p. 12 et note 32).

(10) Ainsi celles de Béziers n'ont pas été conservées : Clavel 1970, p. 571.

(11) *Ordo urbium nobilium*, XIX, v. 13-21.

(12) Narbonne est restée durant les IV^e-V^e siècles un foyer culturel très actif. Elle possédait une école renommée dans les domaines de la grammaire et de la rhétorique en particulier : voir Gayraud 1981b, p. 73-92.

(13) La lettre du pape Zosime à Hilaire scelle (provisoirement) la perte des prérogatives de métropolitain de l'évêque de Narbonne au profit de l'évêque d'Arles. Ce document de 417 nous apporte le premier renseignement précis sur l'Eglise de Narbonne.

(14) Lettre d'Hilaire aux évêques du Sud-Est (3 déc. 462). Sur l'ensemble des lettres papales concernant l'Eglise de Narbonne au V^e siècle, se reporter aux analyses de Griffé 1933, p. 25-35 et Griffé 1966, II, p. 146-185.

(15) *P.L.*, LIV, col. 1199-1209. Rusticus est également connu par une lettre de Saint-Jérôme, *Epist CXXV ad Rusticum monachum* (*P.L.*, XXII, col. 1072-1085) : voir Griffé 1966, p. 265-267.

(16) Voir : Sigal 1948, p. 113-122; Griffé 1933, p. 41-55; Grenier 1959, p. 52-55; Marrou 1970, p. 331-349; Chalon 1973, p. 223-232 et Gayraud 1981b, p. 84-87.

un incendie, comme en témoigne l'inscription gravée sur le linteau du nouvel édifice⁽¹⁷⁾. Celle-ci nous apporte de nombreux renseignements, tant sur Rusticus lui-même et sa carrière ecclésiastique que sur les conditions des travaux : démolition en 37 jours (octobre-novembre 441) des ruines de l'église incendiée, pose de blocs en grand appareil comme fondations, achèvement de l'abside, le 9 octobre 442, et de l'ensemble du monument, le 29 novembre 445, date de la mise en place du linteau au-dessus du portail principal.

L'édifice était sans nul doute imposant, comme le suggère, entre autres indices, l'aspect du linteau⁽¹⁸⁾. Néanmoins, les travaux de construction purent être réalisés dans des délais relativement brefs, grâce en particulier à la contribution de nombreux donateurs, parmi lesquels le préfet des Gaules, Marcellus, des évêques, le clergé et des fidèles⁽¹⁹⁾.

Une dizaine d'années après l'achèvement des travaux de la cathédrale, Rusticus faisait élever *extra muros* une seconde église en l'honneur de saint Félix, martyr de Gérone. Le linteau monumental⁽²⁰⁾, mis au jour dans les ruines de la basilique, nous livre, à l'instar du précédent, la date de la fin des travaux (455) et la liste des bienfaiteurs, malheureusement très incomplète, comprenant des représentants de l'aristocratie locale⁽²¹⁾.

Ici encore l'importance de l'édifice est surtout trahie par les dimensions du linteau. Elle est confirmée par un récit de Grégoire de Tours⁽²²⁾ nous révélant que le roi Alaric II (485-507) — installé apparemment dans l'ancien Capitole — fit abaisser le sanctuaire, dont la trop grande hauteur l'empêchait d'apercevoir la plaine de Livière. Cet épisode se place à la fin du ve siècle.

On a été tenté d'attribuer à Rusticus la construction d'une troisième église en l'honneur de sainte Marie. Attestée en 782⁽²³⁾, celle-ci a précédé, semble-t-il, l'église Notre-Dame-de-la-Major, apparue sous cette dénomination en 1184⁽²⁴⁾. On y voyait une base de colonne — réutilisée comme support d'autel —, datée par la dédicace de la 17^e année de l'épiscopat de Rusticus : la colonnade à laquelle appartenait cet élément a donc été dressée en 444, alors que la reconstruction de la cathédrale était en cours⁽²⁵⁾. En raison de cette coïncidence chronologique, on aimerait savoir si la base inscrite a été découverte et remployée *in situ* — dans ce cas Rusticus aurait ouvert deux chantiers à la fois — ou bien si elle provient des ruines de la cathédrale. La première hypothèse a été retenue jusqu'ici par la plupart des auteurs⁽²⁶⁾, mais la fragilité des témoignages⁽²⁷⁾ et la disparité des objets remployés⁽²⁸⁾ inspirent une grande réserve.

(17) Le Blant, Recueil II, 617, p. 465 ; *CIL* XII, 5336; Diehl, 1806.

(18) Sa longueur atteignait à l'origine 4,50 m pour 0,70 m de hauteur (la longueur conservée est de 3,50 m). Autres indices : la présence de pierres de taille, *quadrata*, à la base du monument, et la contribution relativement importante (2 100 sous d'or) du préfet des Gaules. Sur ce dernier point, voir les observations de Chalon 1973, p. 231 et de K. Weidemann qui évalue à 9,5 kg d'or la contribution de Marcellus (Catalogue de l'exposition *A l'aube de la France*, 1981, p. 224-225).

(19) Parmi le clergé sont cités le prêtre Ursus, le diacre Hermès, le sous-diacre Montanus... En l'absence de la partie droite de l'inscription dédicatoire, nous ignorons le nombre exact des donateurs et le montant global des travaux.

(20) Espérandieu, Recueil, 604.

(21) Tels *Lympidius*, cité aussi par Sidoine Apollinaire (*Carmen*, XXIII, v. 475), *Salutius*, dont le nom est également gravé sur le linteau de la Cathédrale, la comtesse *Glismoda*...

(22) *De Gloria Martyrium*, 1,91. Cf. Vieillard-Troiekouff 1976, p. 189.

(23) Procès entre le Comte Milon et l'Eglise de Narbonne. Le serment des témoins fut reçu « en l'église Sainte-Marie située à l'intérieur des murs de la cité » : *Hist. Lang.* II, 1875, preuves, col. 49. Elle est encore mentionnée en 814 dans un diplôme de Louis le Pieux (*ibidem*, col. 94-96) et en 834, dans un procès concernant la possession d'une villa (*ibidem*, col. 185).

(24) Griffe 1933, p. 157. Sur la position de cette église, voir *infra*, p. 16.

(25) On lit *Anno XVII episc(o)p(at)us Rustici...* : Le Blant, Recueil II, 618 - *CIL* XII, 5335.

(26) En dernier lieu, Vieillard-Troiekouff 1976, p. 188 et Gayraud 1981 b, p. 85.

(27) On sait, d'une part, d'après un manuscrit de L. Piquet (« *L'histoire de Narbonne tirée des auteurs anciens* ». Bibl. mun., M. 26, f° 266) qu'au xvii^e siècle la base de colonne servait de support d'autel à Notre-Dame-de-la-Major, dans la chapelle Saint-Pierre appartenant à la famille de Lastours; d'autre part, Tournal 1869, p. 42, nous apprend qu'à une époque ultérieure, on avait retrouvé la colonne dans le jardin de cette même famille. Bref, nous sommes en présence d'un objet aisément déplaçable !

(28) La diversité des marbres réunis dans l'église milite en faveur d'un déplacement. Parmi eux, une table de marbre sculptée (aigles) en provenance du Capitole, un couvercle de sarcophage, un bas-relief (triomphe de la croix) d'époque wisigothique, une table d'autel à lobes, des tailloirs d'époque carolingienne... : voir Perret 1955, p. 176-183.

Un dernier document⁽²⁹⁾, probablement funéraire, montre que Rusticus a pu faire l'objet d'un culte après sa mort en 461. Il s'agit d'un autel, longtemps conservé dans la chapelle Saint-Vincent avant de disparaître et portant la mention « Orate pro me Rustico vestro »⁽³⁰⁾. Il était dédié par Hermès, l'un des deux prélats qui avaient aidé Rusticus à conduire les travaux de construction de la cathédrale et qui lui succéda comme évêque.

L'ensemble des documents illustre sans équivoque l'importance du rôle joué par Rusticus dans sa cité. Ils autorisent à affirmer que, sous son impulsion, l'Eglise de Narbonne a participé activement au grand effort de construction qui s'est manifesté dans toute la Gaule en corrélation avec le développement du culte des reliques.

Au moment de la mort de Rusticus, peu avant l'occupation de Narbonne par les Wisigoths (462), Narbonne possédait à côté de sa cathédrale *intra muros* un certain nombre d'églises consacrées à des martyrs.

Trois sont bien attestées : outre Saint-Félix, l'*ecclesia senior* où l'on vénérât selon le témoignage de Grégoire de Tours les restes de saint Génès d'Arles⁽³¹⁾ et la basilique Saint-Marcel : celle-ci est évoquée par une inscription de la deuxième moitié du v^e siècle faisant état du don d'une maison pour l'entretien des lampes de l'église qui renfermait des reliques de Marcel et de Saturnin, martyrs africains, et celles de leurs compagnons Cassien et Martin⁽³²⁾. Les historiens de Narbonne⁽³³⁾ complètent cette liste, de façon plus hypothétique, avec trois autres basiliques suburbaines : Saint-Vincent⁽³⁴⁾, dont le culte en Narbonnaise remonte au v^e siècle⁽³⁵⁾, Saint-Paul élevée à l'endroit même où l'évêque avait prêché l'évangile et Saint-Etienne. L'existence de ces deux dernières n'est attestée pour la première fois qu'en 782⁽³⁶⁾, mais il y a des chances qu'elles remontent l'une et l'autre à l'Antiquité tardive. On ne dispose de sérieux indices que pour Saint-Paul, des fouilles sur lesquelles nous reviendrons⁽³⁷⁾ ayant retrouvé le cimetière « *Ad Albolas* » où le tombeau de l'apôtre narbonnais fut honoré, ainsi que le rapporte l'auteur de la *Vita Pauli*⁽³⁸⁾. Celui-ci fait, d'ailleurs, clairement allusion à l'oratoire, *alteram ecclesiam*, en spécifiant qu'il fut fondé par Paul même, ce qui est

(29) En fait, il existe un cinquième document en relation avec l'œuvre de Rusticus : une table d'autel en marbre consacrée la 30^e année de son épiscopat soit en 456-457 (Le Blant, Recueil, 609, CIL, 5337). Il y a une probabilité pour que ce marbre, conservé dans l'église de Minerve (Hérault), ait été déplacé : c'est l'opinion de Ph. Hélène et L. Sigal qui le rapportent, d'après la chronologie, à la basilique Saint-Félix de Narbonne. Mais cette façon de voir est contestée par H.I. Marrou, pour qui l'autel n'a pas changé d'emplacement depuis sa dédicace : Hélène 1930, p. 250-253, Sigal 1930, p. 332-385, Marrou 1970, p. 340.

(30) CIL XII, 5338; Diehl, 1852b; Le Blant, Recueil, 619.

(31) *De Gloria Martyrum*, 22. Sur l'*ecclesia senior*, voir Vieillard-Troiekourov 1976, p. 185-188. Pour certains auteurs, elle se confondrait avec la cathédrale - *Infra* p. 86 et note 310.

(32) Le Blant, Nouveau recueil, 445. L'auteur attribue ce document au domaine de Celeyran où il fut conservé avant d'être légué au Musée de Narbonne. L'origine narbonnaise est généralement admise aujourd'hui : argument majeur « la maison donnée » que signale l'inscription est située par celle-ci à l'extrémité d'un pont (*domus ad caput pontis*). Or, tandis qu'un tel ouvrage n'existe pas au voisinage de Celeyran, les documents médiévaux mentionnent une église Saint-Marcel et un port Saint-Marcel à Narbonne localisables dans les parages du *Pons Vetus*. Notons que les propriétaires de Celeyran ont longtemps possédé un immeuble dans ce secteur de Narbonne, ce qui pourrait expliquer la découverte et le déplacement du monument. Sur cette inscription, datée de la deuxième moitié du v^e siècle, voir Thiers 1891, p. 389-400 et Gayraud 1981a, p. 303, note 358. Egalement Caille 1985, p. 73-74, note 16. L'auteur se demande (comme Thiers 1891, voir *supra* note 9) s'il n'y aurait pas lieu de faire remonter l'inscription à la première moitié du v^e siècle, en considérant que le prêtre Hilaire, à l'origine de la dédicace, pourrait être l'évêque Hilaire (417-422).

Voici la transcription de l'inscription (due à M. Chalon) :

S(an)c(t)o(r)um mar(t)yrum reliq(u)iae hic s(u)nt (Cassiani, Marcelli, Martini d(e)d(i)k(atae) ann(o) secundo d(ie)d(ominica)? ab Hilario praesb(ite)r(o), et donat basilicae s(an) c(t)o(r)um id est Sat(u)r(n)ini et Marcelli, dom(u)m ad cap(u)d pontis pro luminaria s(an)c(t)o(r)um.

(33) Notamment Griffé 1933, p. 158-159 et Gayraud 1981b, p. 87-90.

(34) L'église est mentionnée pour la première fois en 990. *Hist. Lang.* V, col. 322. A partir du xiv^e siècle, elle est connue sous le vocable de Saint-Loup.

(35) Inscription de Régimont, CIL XII, 4311. Cf. Chalon 1980, p. 353 et 362.

(36) *Hist. Lang.* II, preuves, col. 48.

(37) *Infra*, p. 20.

(38) *Vita Sancti Pauli*, o.c., « Ad locum quem vocant Albolas qui est trans pontem, alteram ecclesiam contruxit : in qua videlicet ecclesia, post multa laborum certamina in pace hodie requiescit, magnificat coranatus gloria ».

exclu⁽³⁹⁾. On ne peut invoquer pour l'église Saint-Etienne, non encore localisée, qu'un argument de vraisemblance en rapport avec la vogue qu'a connue au ^ve siècle le culte du protomartyr.

Mis à part le cas de ce monument, est-il possible de préciser l'emplacement des différents édifices paléochrétiens de Narbonne ? Que connaît-on de sa topographie à la fin de l'Antiquité ?

3. — LA TOPOGRAPHIE DE NARBONNE À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ

a) Les édifices du Bas-Empire

Faute d'informations sûres, l'image de la ville antique est en général assez approximative. Cette constatation vaut d'abord pour le rempart, dont la datation et les caractéristiques demeurent incertaines.

Selon l'opinion la plus courante⁽⁴⁰⁾, c'est à la fin du ^{III}e siècle que Narbonne s'est retranchée derrière une enceinte réduite, qui est restée en service pendant tout le Moyen Age. Son tracé, long de quelque 1 600 mètres, décrivait un polygone irrégulier (fig. 1).

Déduite de l'étude des inscriptions en remploi, la date de construction proposée n'est pas démentie par les résultats des fouilles entreprises dans le quartier résidentiel nord, laissé hors les murs; en effet tous les indices trahissent sa désertion progressive au cours du ^{III}e siècle⁽⁴¹⁾.

Pourtant, il faut se garder de toute conclusion définitive, car les inscriptions mises en avant pour fixer la chronologie étaient en fait remployées dans des fortifications plus récentes construites au début du ^{XVI}e siècle. Si les documents ont été sans aucun doute prélevés dans le rempart antérieur, rien ne permet d'affirmer, comme on le fait, qu'ils proviennent de ses fondations et de rapporter celles-ci à l'Antiquité tardive⁽⁴²⁾. Bref, on n'a pas la preuve que les murailles médiévales épousent le tracé d'une enceinte du Bas-Empire⁽⁴³⁾.

Si tel était bien le cas, la surface protégée serait d'environ 17 hectares, ce qui correspondrait à une ville moyenne de 5 000 à 6 000 habitants⁽⁴⁴⁾. Le rétrécissement aurait donc été considérable; la ville murée représentant moins d'un cinquième de la superficie occupée par la ville ouverte du

(39) Il n'existe pas, d'ailleurs, en Gaule d'exemple d'évêque vénéré avant le début du ^ve siècle.

(40) Grenier 1959, p. 85-88. Voir surtout Gayraud (1981a, p. 284-290), dont l'opinion est partagée par Clavel 1970, p. 254-255. La datation proposée pour la construction du rempart correspond à celle que l'on met généralement en avant pour la plupart des villes de la Gaule méridionale. Rappelons par ailleurs qu'on n'a trouvé nulle trace d'un rempart plus ancien : peut-être « Narbonne fut sous le Haut-Empire une ville ouverte », selon l'opinion de M. Gayraud. Mais le débat n'est pas clos : l'hypothèse d'une enceinte construite lors de la déduction et réaménagée au Bas-Empire reste vraisemblable.

(41) *Infra*, p. 30.

(42) Cf. P.A. Février (1980, p. 410-411) qui a souligné fort justement la fragilité des arguments invoqués en faveur de l'origine antique de l'enceinte médiévale. *Idem*, compte rendu, *Provence Historique*, XXXIII, 1983, p. 232-235.

(43) Le tracé de l'enceinte médiévale est assez bien assuré grâce à la découverte fortuite de plusieurs tronçons et à des documents d'archives exploités par L. Sigal (1921, p. 133-149). Sur le tracé, voir Gayraud 1981a, p. 284-290, Caille 1977, p. 347-352, Caille 1985, p. 94, et enfin la synthèse de Cairou 1979, p. 23-32.

(44) D'après les évaluations de F. Lot, *La Gaule*, édition de 1967, p. 301-308, la densité normale d'une ville variait de 200 à 250 habitants à l'hectare; mais les critères restent sujets à caution.

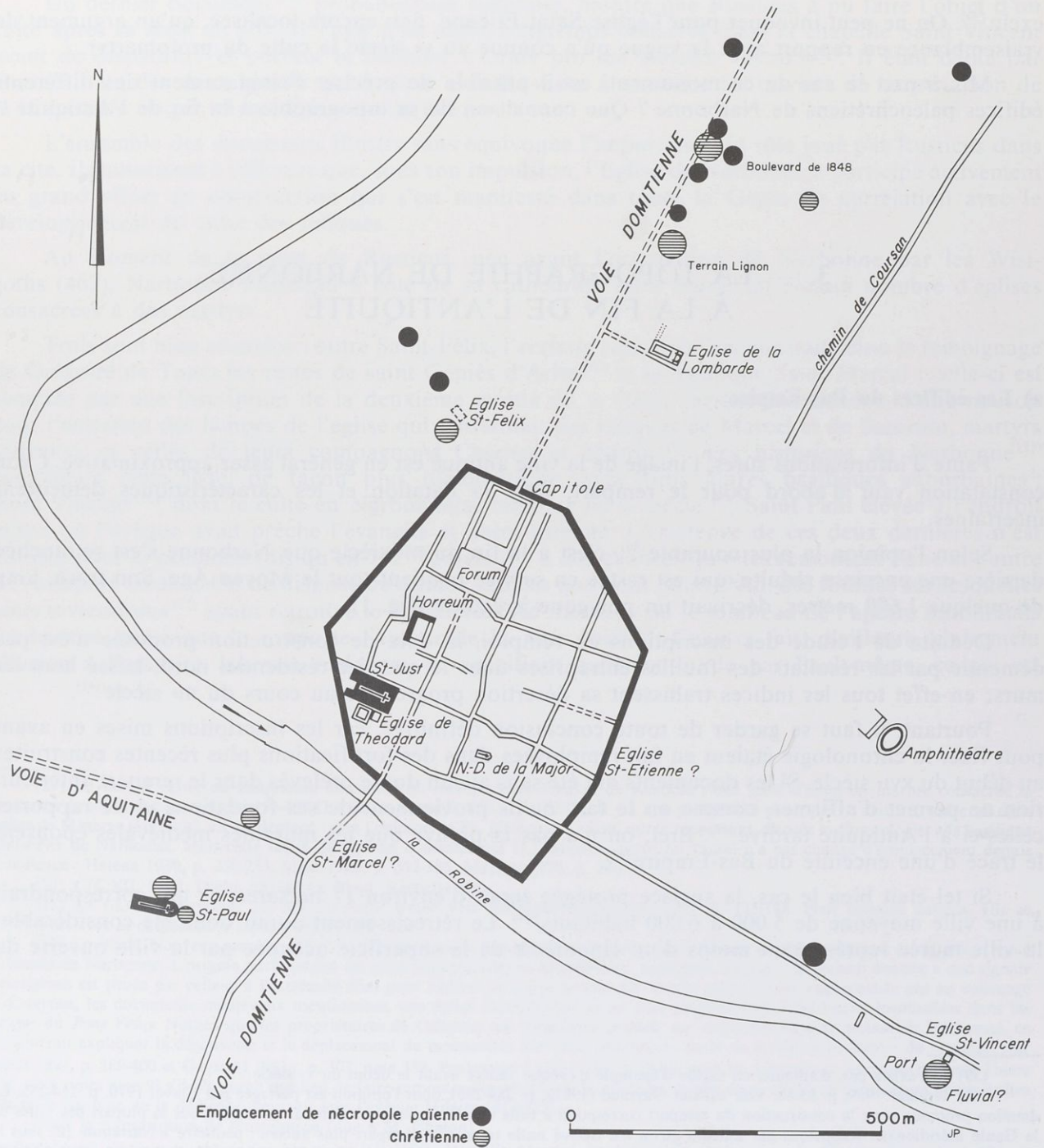


FIG. 1. — La topographie de Narbonne à la fin de l'Antiquité (Dessin de J. Peyron).

Haut-Empire, qui comptait dans les 35 000 habitants⁽⁴⁵⁾. Mais il est difficile de croire à une dépopulation de grande ampleur. Compte tenu du rang de capitale provinciale que conserve Narbonne, du témoignage d'Ausone — il place Narbonne avant Bordeaux qui couvre une trentaine

(45) Gayraud 1981a, p. 476.

d'hectares⁽⁴⁶⁾ — et des données archéologiques⁽⁴⁷⁾, il est plutôt à présumer que la ville du Bas-Empire devait largement déborder les limites de son enceinte supposée.

Comment se représenter l'urbanisme de la cité réduite ? Aucun indice archéologique ne permet de l'appréhender. Mais Narbonne n'ayant pas subi, semble-t-il, de destruction généralisée, il est vraisemblable que le réseau des *decumani* et des *cardines* du Haut-Empire s'est maintenu à l'intérieur des remparts.

Ceux-ci englobaient les principaux monuments de la cité en laissant seulement de côté l'amphithéâtre et le Sanctuaire Provincial, très à l'écart du noyau urbain. A en juger d'après la description donnée par Sidoine Apollinaire dans son éloge de Narbonne⁽⁴⁸⁾ les édifices publics du centre : *Forum*, Capitole, Sanctuaire, Atelier monétaire, Thermes... étaient encore debout au moment de sa visite en 463, en dépit des assauts que la ville avait subis de la part des Wisigoths entre 425 et 436. Seuls les remparts à demi-ruinés « montraient les traces glorieuses de l'ancienne guerre »⁽⁴⁹⁾.

C'est près de l'enceinte, dans son angle sud-ouest, que la communauté chrétienne aurait implanté la première basilique épiscopale : selon l'opinion traditionnelle, confortée par la découverte au XVI^e siècle du linteau, elle se dressait dans le secteur occupé par l'actuelle cathédrale, elle-même adossée à l'enceinte médiévale avant son démantèlement. Ainsi, en ce point, cœur de l'Eglise narbonnaise, se sont succédées l'*ecclesia* primitive, témoin d'âge imprécis des premiers aménagements chrétiens *intra muros*⁽⁵⁰⁾, la cathédrale de Rusticus construite en 445, la cathédrale de l'archevêque Théodard datée de 890⁽⁵¹⁾, et doublée peut-être par l'église Saint-Quentin⁽⁵²⁾, enfin la cathédrale Saint-Just et Saint-Pasteur⁽⁵³⁾, dont la première pierre fut posée en 1272. Cette situation à proximité des remparts est intéressante à relever, au point de vue topographique, puisqu'elle est fréquemment observée, sans que l'on puisse parler de règle, dans les villes de la Gaule fortifiées à une date tardive⁽⁵⁴⁾.

Mais, au vrai, l'emplacement exact de l'édifice primitif et de la basilique agrandie qui le remplaça est ignoré, en raison de l'imprécision des témoignages : ni le linteau, élément fondamental⁽⁵⁵⁾, ni les colonnes mises au jour fortuitement dans le cloître gothique⁽⁵⁶⁾ n'étaient à leur place d'origine. De nombreuses incertitudes entourent aussi les structures reconnues par l'abbé Sigal lors

(46) Ausone, *Ordo Urbium nobilium*, XIX. Sur la population (15 000 habitants) et la superficie de Bordeaux, voir R. Etienne, *Bordeaux Antique*, 1962, p. 145 et p. 220.

(47) Fouilles révélant la réoccupation du *suburbium nord* au IV^e siècle. *Infra*, p. 31.

(48) *Carmen*, XXIII, v. 37-47. Sur l'énumération des monuments narbonnais que nous procure ce texte, voir M. Gayraud 1981a, p. 244-247.

(49) *Carmen*, XXIII, v. 38-40. Il est possible que les constructions de la périphérie aient eu également à souffrir des combats, ce que laisse entrevoir une inscription du V^e siècle faisant allusion à la restauration du pont, des portes et des aqueducs (*CIL* XII, 4355). De même, certains auteurs ont été tentés d'imputer aux Wisigoths la destruction par incendie de la cathédrale primitive (*infra*, p. 86).

(50) *Supra*, p. 11.

(51) Cf. *Vita Sancti Theodardi* (BHL 8045), AASS, Maii, 1, p. 145-149. Sur la reconstruction de la cathédrale par l'archevêque Théodard, son plan et ses vestiges (tour visible dans la cour de la Madeleine), voir Sigal 1921, p. 112-132.

(52) *Infra*, p. 16 et note 61.

(53) Ce vocable a été donné à la cathédrale de Narbonne dès le VIII^e siècle. Il apparaît en 782, à l'occasion du plaid déjà signalé (*Hist. Lang.*, II, col. 47-50) et dans le diplôme de Louis le Pieux de 814 (*Hist. Lang.*, II, col. 94-96, n° 31).

(54) Février 1980, p. 428.

(55) Voir *supra*, p. 11. — D'après les manuscrits du XVIII^e siècle des pères Laporte et Piquet, il aurait été exhumé au XVIII^e siècle sur l'emplacement « de la cour de la Madeleine et du Tinal du chapitre » (Cf. Sigal 1948, p. 110), mais le mémoire du fonds Baluze se borne à dire « il y a apparence qu'on trouva cette pierre lorsqu'on creusa les fondations de la nouvelle église » (Le Blant, p. 465 et *Gallia christiana*, VI, p. 123). Par ailleurs le chanoine Pech (*Inscriptions et bas-reliefs qui sont à Narbonne*, Bibl. mun., Ms 17, f° 14) note que le linteau fut trouvé en faisant les fortifications de la ville. Il est sûr que le Cardinal de Bonzy le fit mettre à l'abri en 1681 dans le Palais des Archevêques, devant lequel il était resté longtemps à l'abandon. Vu son poids considérable, il ne saurait avoir été déplacé de très loin, comme l'a observé Hélène 1930, p. 232.

(56) Cf. Sigal 1948, p. 115-116. Il s'agit de colonnes en granit gris mesurant 5,10 m de hauteur et 0,70 m de diamètre. L. Sigal considère qu'elles avaient servi d'ornement à la basilique de Rusticus, après avoir été prélevées au *Forum*. Mais cette opinion est purement conjecturale. Le même auteur (p. 118-120) et après lui Grenier (1959, p. 53) attribuent à la cathédrale de Rusticus le fameux reliquaire reproduisant le Saint-Sépulcre, trouvé au XVII^e siècle en remploi dans la tour mauresque.

des fouilles qu'il entreprit en 1933 dans la Cour de la Madeleine : il s'agit de deux murs en petit et moyen appareil délimitant une aire découverte, large de 17,70 m, marquée par un puits, une canalisation et des restes de piliers en gros blocs taillés. L'ensemble, orienté Nord-Est - Sud-Ouest et parallèle au *cardo maximus* voisin (Rue Droite), évoquait un *atrium* à portiques qui, selon la supposition du fouilleur, devait précéder l'entrée de la basilique⁽⁵⁷⁾. Celle-ci s'étendrait donc en direction du Nord en partie sous l'ancien Tinal. La construction datable du III^e siècle, aurait duré, après réfection aux IV^e-V^e siècles, jusqu'au VIII^e. Malheureusement les comptes rendus de l'abbé Sigal sont assez peu précis et d'autant moins utilisables que le plan annexe a disparu. Si nous n'y trouvons pas la preuve irréfutable de la présence d'une basilique paléochrétienne sur le site, on peut en retenir la découverte de piliers et de pilastres — reconnus également par J. Lacam en 1952⁽⁵⁸⁾ —, appartenant à un édifice de destination incertaine mais qui devait avoir un caractère officiel (élément du complexe épiscopal ?). C'est ce que trahissent la qualité des piliers, les dimensions de la cour, et sa situation au voisinage du *cardo*. Il importe aussi de noter la présence dans la stratigraphie d'un important horizon du Bas-Empire signalé par diverses trouvailles : fragment de chancel⁽⁵⁹⁾, lots de poteries estampées, amphores africaines, lampes...⁽⁶⁰⁾.

Le centre de la cité possédait-il d'autres églises ? D'après les sources médiévales, on pourrait songer à Saint-Quentin et à Saint-Julien qui se dressaient *infra muros*, donc à l'intérieur des murs, la première église peut-être au Nord-Est de la cathédrale⁽⁶¹⁾, la seconde dans une zone indéterminable⁽⁶²⁾. Mais aucun indice sûr ne permet de les ranger parmi les églises paléochrétiennes⁽⁶³⁾. Reste le cas de Sainte-Marie dont nous avons déjà envisagé la possible existence dans l'espace occupé par Notre-Dame-de-la-Major, à moins de deux cents mètres du quartier épiscopal. Si, comme nous l'avons noté, l'attribution de l'église Sainte-Marie à Rusticus est sujette à caution, pour autant on ne saurait exclure toute appartenance à l'Antiquité tardive, surtout depuis les fouilles méthodiques qu'a menées M.-G. Colin en 1982⁽⁶⁴⁾. En effet, elles ont révélé sous la nef de Notre-Dame-de-la-Major dans un puissant remblai de 6 mètres d'épaisseur, un étage de constructions monumentales, sensiblement parallèles au tracé des *decumani* : à la base une structure du Haut-Empire, dont la largeur imposante (2,50 m environ) indique le caractère public et au-dessus un mur non moins massif que les trouvailles placent entre le V^e et le IX^e siècle. Cette construction, conservée sur une hauteur de 2,40 m, sert d'assise à une maçonnerie, large de 1,40 m, en concordance avec un dallage qui signale le niveau d'occupation. La fonction religieuse de ce dernier édifice est suggérée par des inhumations, orientées selon une direction Ouest-Est, mises au jour contre le parement extérieur.

(57) Sigal 1948, p. 111-113.

(58) Lacam 1956, p. 93-115. Perret 1957, p. 86-89.

(59) Nous ne savons pas quel était le contexte de cet élément significatif. L. Sigal l'associant à une inscription du III^e siècle, on peut penser qu'il figurait dans une couche bouleversée (Sigal 1948, p. 111).

(60) Tailloir de chapiteau, poteries grises estampées, trouvés dans une citerne par M. Joucla (*BCAN*, 22, 1940-1950, p. 76-78). Lampe à huile chrétienne ornée d'un paon, céramiques grises à décor estampé et amphores africaines recueillies en 1971 dans un sondage exécuté dans le sous-sol du Musée archéologique (fouille Y. Solier). Ce sondage a confirmé l'existence d'un horizon du Bas-Empire, fortement remanié.

(61) L'église Saint-Quentin est mentionnée dans un acte de Charles le Simple de 919 (*Hist. Lang.*, V, preuves, col. 133-135). Son emplacement a fait l'objet de controverses : voir G. Mouynes (*inventaire des Archives communales, série AA*, 1877, p. 47 et 85) qui invoque un acte de l'année 1160 indiquant clairement que l'église s'élevait au Nord de la Madeleine; hypothèse reprise par l'abbé Sigal (1948, p. 110-111). Mais Sabarthès (*Dictionnaire topographique de l'Aude*, 1912, p. 353) va à son encontre en prenant appui sur un acte d'arbitrage de 1352 qui semble placer Saint-Quentin hors les murs. J. Caille a tranché en faveur de la position *intra muros* au nord-est de la cathédrale (Caille 1985, p. 61 et notes 46 à 48).

(62) Elle est mentionnée dans un acte de 821 (*Hist. Lang.*, II, col. 134-135) : « locum venerationis ecclesiae Sancti Juliani martyris Christi cujus basilica sita fundata est infra muros civitate Narbona ».

(63) M. Gayraud a proposé l'hypothèse pour l'église Saint-Quentin (1981a, p. 294, note 329), mais on n'a pas la preuve que le culte de ce martyr s'est répandu dans la Gaule méridionale avant l'époque carolingienne (voir Chalon 1980, p. 358).

(64) Nous remercions ici M^{me} M.-G. Colin pour les renseignements précieux qu'elle a bien voulu nous donner sur ces recherches. *Note add* : Depuis, elles ont fait l'objet d'une brève notice dans le catalogue de l'exposition « *Les derniers romains en Septimanie (IV^e-VIII^e s.)* », Lattes, 1988, p. 167-169.

Il vient tout naturellement à l'idée que les vestiges du niveau II pourraient être ceux d'un sanctuaire paléochrétien transformé au cours du Moyen Age. Mais il sera difficile de le démontrer tant que le bâtiment n'aura pas été dégagé sur une plus grande surface.

Nous ne disposons d'aucune autre donnée archéologique à l'intérieur de la cité réduite. Manifestement le bilan est trop pauvre pour aboutir à des conclusions rigoureuses sur son organisation et les remaniements qu'elle a connus.

La topographie chrétienne des quartiers suburbains est, elle aussi, difficile à restituer.

Deux églises s'élevaient dans le *suburbium trans pontem*, sur la rive droite de l'Aude. A l'oratoire édifié sur la tombe de Paul paraissent se rattacher les substructions de deux murs en *opus incertum*, dégagés en 1942 sous le déambulatoire méridional et l'avant-chœur de l'église actuelle⁽⁶⁵⁾. Mais aucun indice ne trahit leur destination. Quant à la localisation du sanctuaire possédant les reliques du martyr de Tanger, saint Marcel⁽⁶⁶⁾, elle se déduit approximativement de textes médiévaux, l'un attribuant ce lieu de culte à la *Villa Censerada* dont le territoire s'étendait principalement, semble-t-il, entre les berges de l'Aude et la voie Domitienne⁽⁶⁷⁾, l'autre faisant mention d'un port Saint-Marcel⁽⁶⁸⁾. Sur la base de ces indications, on admet logiquement que l'église avoisinait le fleuve et le pont. Nous serions enclin à la placer juste à l'Ouest de cet ouvrage, près du point où la voie d'Aquitaine s'embranchait à la voie Domitienne : en effet, on a découvert dans ce secteur les vestiges d'un cimetière chrétien⁽⁶⁹⁾, dont l'existence pourrait être liée à la proximité de l'église Saint-Marcel.

Des trois églises de la rive gauche, la mieux connue est Saint-Félix, grâce à la mise au jour de son linteau au milieu des substructions de l'édifice, reconnues hâtivement en 1929, à 150 m environ au Nord-Ouest du rempart. Mais cette découverte n'a pu être exploitée convenablement : ni l'église, ni le cimetière circonvoisin n'ont fait l'objet d'un plan, et hormis les inscriptions funéraires⁽⁷⁰⁾, les trouvailles parvenues jusqu'à nous se limitent à un pégau et à un tailloir en marbre d'époque carolingienne orné d'un entrelacs⁽⁷¹⁾. Cette église, dont on avait perdu la trace, s'est maintenue jusqu'en 1521⁽⁷²⁾.

Les deux derniers lieux de culte suburbains ont également perduré tout le Moyen Age dans le faubourg de Villeneuve; l'un, Saint-Etienne, se trouvait probablement aux abords de la Porte du même nom⁽⁷³⁾ ménagée au débouché d'un *decumanus* (celui des rues Viollet-le-Duc et Littré); l'autre, Saint-Vincent, se tenait à quelque 800 m du rempart, dans le terroir de la Bastide de Saint-Loup où sont encore apparents les vestiges d'une chapelle médiévale remaniée, dédiée à ce saint⁽⁷⁴⁾. Un

(65) Sur les premières fouilles de Saint-Paul : Sigal 1948, p. 68-79. Jannoray 1943, p. 325; 1946, p. 360. Grenier 1959, p. 48-49. Bonnery 1969, p. 136-153.

(66) *Supra*, note 32.

(67) Acte de 1010 (Inventaire des actes de l'archevêché, t. 1, f° 295) : « metterye de Censerats joignant l'église de Saint-Marcel ».

(68) Archives du Vatican, collectorie, t. 150, f° 14, signalant « Portus Sancti Marcelli propi Narbonam ». — Cf. Griffie 1974, p. 47 et Gayraud 1981a, p. 303.

(69) Il s'agit d'un sauvetage mené par nos soins en 1972 qui a mis au jour, 150 mètres environ à l'ouest du pont, au croisement des rues Turgot et de la Parerie, les vestiges d'une portion de cimetière, détruit à la fin du Moyen Age pour l'aménagement de caves. Parmi les trouvailles, 5 sarcophages à cuve lisse et couvercle prismatique, dont un retaillé dans une stèle du 1^{er} siècle. C'est l'indice que ce cimetière a probablement succédé à une nécropole païenne comme ce fut le cas, apparemment, pour tous les cimetières chrétiens de la ville : *infra*, p. 18-21.

(70) *Infra*, p. 21.

(71) Cf. Hélène 1930, p. 247, pl. I et II.

(72) Elle fut ravagée par un incendie en 1355, lors du passage du Prince noir et abandonnée. On l'a démolie en 1521 au moment de la construction, dans les parages, du bastion Saint-Félix (rempart du XVI^e siècle). Voir Caille 1981, p. 199.

(73) Selon les dernières recherches de Devy 1986, p. 307, elle se trouvait en face du portail Saint-Etienne, dans le secteur de l'école J. Jaurès. Elle fut, elle aussi, incendiée par le Prince noir en 1355 (Caille 1985, p. 73).

(74) Pour les sources, voir *supra*, note 34. L'emplacement de la chapelle est occupé par une métairie dont les murs reposent sur un mur en grand appareil. Outre ce témoin, on distingue des ouvertures en plein cintre et un sarcophage remployé comme auge. Ces vestiges correspondent bien à la description que nous donne le mémoire de Baluze au XVII^e siècle : « la chapelle fort ancienne, bâtie de pierres de taille, et dont les murailles sont d'une grande épaisseur et soutiennent une voûte en berceau » : Cf. Le Blant, Recueil, 619.

mémoire du fonds Baluze montre clairement que l'église était encore intacte au ^{xvii}e siècle. Des fouilles inédites ont amené, à côté d'elle, l'exhumation de sarcophages paléochrétiens⁽⁷⁵⁾. Remarquons enfin que Saint-Vincent se situait près de l'Aude, au voisinage d'un des ports de la ville, et en bordure d'une voie parallèle au fleuve, prolongeant le *decumanus* méridional de la cité réduite (celui de la rue de l'Ancien Courrier).

b) Les nécropoles

De nombreuses découvertes fortuites et quelques fouilles hâtives peuvent être rapportées aux cimetières implantés sur le pourtour de la ville. Elles livrent des informations en général fragmentaires mais non négligeables.

La nécropole nord représente la plus vaste zone de sépultures du Haut-Empire. Entrée en service au début de l'époque augustéenne, elle a connu un développement rapide en corrélation avec l'essor considérable de la ville aux ⁱer et ⁱⁱe siècles. De cette période relèvent plusieurs groupes funéraires, aux contours mal définis, composés de sépultures à incinération de natures diverses, modestes *loculi* creusés dans le sol ou tombeaux bâtis avec stèles⁽⁷⁶⁾. Ces portions de cimetières avaient été aménagées le long des voies d'accès à la ville, en particulier de part et d'autre de la voie Domitienne (secteurs de Razimbaud, du boulevard de 1848, du domaine Lignon et du cimetière actuel dit de Cité) et d'un *cardo* secondaire correspondant à l'ancien chemin de Coursan (rues C.-Calmelle et d'Aoste).

Dans tous ces groupes funéraires, on a mis au jour au-dessus des sépultures à incinération, remarquables par leur densité, des inhumations, nettement moins nombreuses et dispersées. S'il n'a pas été possible d'identifier toutes ces tombes de l'horizon supérieur, faute de données datables, en plusieurs points on a obtenu la preuve d'une utilisation prolongée de la nécropole jusqu'au ^{iv}e siècle et de la présence de sépultures chrétiennes.

C'est dans le secteur du boulevard de 1848, près de son croisement avec l'avenue de Lattre de Tassigny, qu'on a rencontré la plus forte concentration d'inhumations du Bas-Empire. Grâce au sauvetage mené par Th. et Ph. Hélène⁽⁷⁷⁾, on a une bonne idée de la typologie des sépultures : tombes en pleine terre, cercueils de plomb, tombes d'enfants en amphore, coffres de dalles ou de tuiles, sarcophages en calcaire à cuves rectangulaires non décorées et couvercles prismatiques⁽⁷⁸⁾. La datation n'est pas facile à saisir : néanmoins le ⁱⁱⁱe-^{iv}e siècle peut être avancé, à partir de l'analyse des rares mobiliers mis au jour : intailles dans l'un des sarcophages, monnaies autour de plusieurs autres⁽⁷⁹⁾. De plus des remplois de monuments funéraires fournissent un *terminus a quo*.

D'après les indications du manuscrit de l'abbé Bousquet⁽⁸⁰⁾, les deux plus anciennes inscriptions chrétiennes de Narbonne, aux noms de Scipio Grado et de Maxima, proviendraient du même champ funéraire. Il s'agit de deux graffites sur briques mis au jour en 1783 et disparus depuis; le Corpus⁽⁸¹⁾

(75) Cf. Sigal 1948, p. 88-92. Jannoray, IV, 1946, p. 360-361. Grenier 1959, p. 54.

(76) Sur cette nécropole païenne : *Ibidem*, p. 63-67 et p. 211-212; Gayraud 1981a, p. 306-313; Solier-Depeyrot 1984, p. 135-185. Nous reviendrons sur les caractéristiques de cette nécropole, dans l'analyse des découvertes faites dans le quartier nord (*infra*, p. 25).

(77) Sauvetage des années 1938-1940 et 1944-1945. Ses résultats sont consignés dans un manuscrit conservé à l'Institut d'Archéologie de l'Université P.-Valéry.

(78) Un second groupe de tombes similaires mais moins étendu a été localisé dans un autre secteur du boulevard de 1848, distant du premier d'une centaine de mètres (entre les rues Dubreuil et de Provence) : Cf. Solier-Depeyrot 1984, p. 138.

(79) Pour les intailles (15 pâtes de verre recueillies dans le sarcophage dit de Marcia Donata), cf. H. Guiraud, *Des intailles au Musée de Narbonne*, dans *Bull. Com. Arch. de Narbonne*, 40, 1978-1979, p. 119-133. Pour les monnaies, voir le manuscrit de Th. Hélène qui révèle la présence de monnaies du ^{iv}e siècle autour de tombes (fouilles du 15 mars 1938 par ex.).

(80) « *Les antiquités romaines de la ville de Narbonne* », manuscrit conservé à la bibliothèque de la ville vol. 3, f° 310 (verso).

(81) *CIL* XII, 315 et 337.

les considère comme des faux, mais la preuve de leur authenticité a été apportée par l'abbé Sigal, qui date ces documents de la deuxième moitié du III^e siècle⁽⁸²⁾. A. Grenier⁽⁸³⁾ a confirmé cette authenticité. Quoi qu'il en soit, l'inhumation de chrétiens dans la zone du boulevard de 1848 ne peut être mise en doute depuis la découverte en 1959 d'un sarcophage figuré de l'école d'Arles, offrant, à l'intérieur d'arcatures définies par des arbres, des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament de part et d'autre d'une orante⁽⁸⁴⁾. Ce sarcophage, du meilleur style, est très proche d'un sarcophage à arbres du Musée d'Arles, daté vers 375 par F. Benoît⁽⁸⁵⁾. Il a aussi des parallèles au Musée de Narbonne même⁽⁸⁶⁾.

Un second groupe important de tombes appartenant à la nécropole nord et attribuable à l'Antiquité tardive se localise dans l'ancien domaine Lignon⁽⁸⁷⁾, où sont également attestées des sépultures païennes⁽⁸⁸⁾. En 1900, on y a dégagé trois sarcophages⁽⁸⁹⁾, dont un en marbre blanc, doté d'un couvercle à quatre versants et montrant sur une cuve à strigiles un cartouche rectangulaire orné du Bon Pasteur au milieu de brebis. Attribué au cycle primitif de l'école d'Arles, ce sarcophage se place dans la première moitié du IV^e siècle⁽⁹⁰⁾. Dans les parages, on découvrit aussi des fragments d'une seconde cuve décorée de l'*Anastasis*⁽⁹¹⁾.

En 1910, H. Rouzaud signale la remise au jour successive de plusieurs tombes monolithes — parmi elles une sépulture d'enfant —, de coffres en *tegulae*, de restes d'épithaphes sur marbre, dont une portant l'*alpha* et l'*omega*, enfin d'une inscription au nom d'Agroecia⁽⁹²⁾. Bien conservé, ce document présente la formule *in signo* associée à un chrisme et, au-dessous, l'*alpha* et l'*omega* séparés par une *hedera*. L'attribution de cette inscription à la fin du IV^e siècle au plus tard⁽⁹³⁾ semble confirmée par les observations stratigraphiques de Rouzaud⁽⁹⁴⁾. Son manuscrit laisse aussi entrevoir l'importance du groupe de tombes chrétiennes, très partiellement reconnu, et son homogénéité, ce qui a suggéré à l'abbé Sigal⁽⁹⁵⁾, l'existence possible d'un *praedium* chrétien à l'emplacement du domaine Lignon. Mais cette hypothèse demanderait à être vérifiée par des fouilles. Dans l'état de nos connaissances, il importe surtout de constater, comme l'a fait ce même chercheur⁽⁹⁶⁾, l'absence totale dans la nécropole nord de sépultures du V^e siècle, qui se retrouvent au contraire en nombre autour du tombeau de Paul ou dans le cimetière Saint-Félix. Il est clair que les chrétiens de Narbonne, à l'instar de toutes les communautés chrétiennes primitives, ont cherché vers le début du V^e siècle à rapprocher leurs tombes des lieux où se conservaient les reliques d'un saint évêque ou d'un martyr.

(82) Sigal 1948, p. 23-42.

(83) Grenier 1959, p. 48 et 211.

(84) Perret 1951, p. 13-21.

(85) Benoît 1950, p. 45, n° 39.

(86) Il possède plusieurs sarcophages à arbres, décorés de scènes bibliques et très proches stylistiquement du sarcophage découvert au boulevard de 1848. C'est le cas notamment du spécimen n° 4213 (dit du « Christ et de l'aveugle-né »).

(87) Au Nord de l'actuel Cimetière de Cité. Parcelles 884 et 896 de la section B du cadastre (688, section H du plan Varlet).

(88) Du même point provient une statue de femme drapée, probablement funéraire : Espérandieu, *Recueil*, 6889.

(89) F.P. Thiers, *BACTH*, 1900, p. XLV et XLVIII; Grenier 1959, p. 64-65 (nos 10-12).

(90) Sigal 1948, p. 63-67. D'après A. Sassier (1956, p. 93-103), il remonterait à la seconde moitié du III^e siècle.

(91) Sigal 1948, p. 67.

(92) Rouzaud, manuscrit de 5 cahiers (années 1905-1921). Cet archéologue narbonnais, qui a exercé pendant une vingtaine d'années une surveillance constante sur les travaux d'édilité, a noté systématiquement dans son manuscrit toutes ses trouvailles. Il accompagne parfois ses recensements d'intéressantes considérations topographiques ou stratigraphiques. Voir cahier 2, p. 95 (tombe d'enfant dans une cuve monolithe avec restes d'un cercueil en bois); p. 70, 85, 93, 120 (restes de 4 épithaphes chrétiennes sur plaques de marbre; sur la mieux conservée, on lit... SET/MEMO/AW); p. 97 (inscription d'Agroecia).

(93) Datée de la première moitié du IV^e siècle par Sigal 1948, p. 43-52, de la deuxième moitié de cette période par Griffe 1966, I, p. 361. Sur cette inscription voir aussi, Espérandieu, *ILN*, 610 et Grenier 1959, p. 65.

(94) H. Rouzaud a observé la présence au niveau des épithaphes de nombreuses monnaies d'époque constantinienne. De plus, au-dessus de cet horizon, il a signalé des restes de constructions et une masse de céramiques estampées. Voir *infra*, p. 26, note 123.

(95) Sigal 1948, p. 67.

(96) *Ibidem*, p. 68.

C'est ainsi que se multiplièrent les sépultures sur la rive gauche de l'Aude, au lieu-dit « Ad Albolas »⁽⁹⁷⁾ où avait été déposé le corps du fondateur de l'Église narbonnaise. Dès lors va se constituer là un cimetière spécifiquement chrétien, comparable à ceux qui se sont développés à Arles et Marseille auprès des reliques de saint Geniès et de saint Victor.

Il s'est étendu autour du tombeau de Paul et de son oratoire, en empiétant sur une nécropole païenne, dont l'ampleur exacte, apparemment plus faible que celle de la nécropole nord, reste imprécise⁽⁹⁸⁾. Les limites du cimetière chrétien elles-mêmes sont très vagues : il est vrai qu'il a été principalement repéré au cours des siècles passés, au hasard des travaux d'urbanisme. Ceux-ci sont à l'origine de la très belle collection de sarcophages sculptés des IV^e-V^e siècles, exposés dans les musées de la ville ou dans l'église Saint-Paul même⁽⁹⁹⁾. Les principales découvertes localisées sont intervenues lors du réaménagement de l'hôpital (Hôtel-Dieu) qui a été l'occasion en 1843 d'une fouille rapide⁽¹⁰⁰⁾. La première recherche systématique, entreprise par l'abbé Sigal, a révélé une forte densité de sépultures — dont plusieurs datées du IV^e siècle — autour du chevet de l'église (18 sarcophages, 9 coffres en tuiles, 2 sépultures d'enfants) et dans le déambulatoire méridional, où s'observe un entassement significatif : une série de six sarcophages des IV^e-V^e siècles recouverts par 4 autres tombes à cuve évasée caractéristiques du Haut-Moyen Âge⁽¹⁰¹⁾.

Des travaux complémentaires réalisés en 1946⁽¹⁰²⁾ et précisés en 1985⁽¹⁰³⁾ ont dégagé sur le flanc nord de l'église actuelle un mausolée occidenté, construit à la fin du IV^e siècle. Il comprend une abside semi-circulaire surélevée d'une marche et une *cella* rectangulaire (6 × 5,30 m) qui a conservé une faible partie de son pavement mosaïqué. Celui-ci a été détruit au VI^e siècle pour assurer la mise en place d'un groupe de six sarcophages, dont la datation s'échelonne de la première moitié du IV^e siècle (sarcophage historié du « Lege feliciter »)⁽¹⁰⁴⁾ au début du VI^e siècle (sarcophage de l'école d'Aquitaine). Avant cette déposition tardive, la mosaïque recouvrait simplement un groupe funéraire familial enseveli au centre de la *cella*. C'est probablement en son honneur qu'a été élevé le monument. Sur son pourtour se pressent des sépultures de types divers (sarcophages, coffres de dalles, amphores...) se chevauchant parfois et recoupant en plusieurs points les murs arasés de la construction : cet état de choses illustre la longue utilisation du cimetière durant tout le Moyen Âge.

Le second cimetière chrétien de Narbonne, sanctifié par les reliques de saint Félix, est né auprès de la basilique que Rusticus avait édifiée en 456 à la gloire du martyr de Gérone. Partiellement reconnu, le champ funéraire recouvrait les ruines d'un quartier suburbain (quartier ouest) installé à la limite d'une nécropole païenne (tombes des II^e-III^e siècles)⁽¹⁰⁵⁾. Hormis un fragment de sarcophage

(97) La « Vie de saint Paul » (*Acta Sanctorum, Martii*, III, p. 372) indique que son tombeau se trouvait « *ad locum quem vocant Albolas qui est trans pontem...* ». Le vocable paraît désigner un lieu planté de peupliers : Griffe 1933, p. 20.

(98) Gayraud 1981a, p. 313-317. Sur le cimetière chrétien de Saint-Paul, voir en dernier lieu Bonnery 1969, p. 136-189.

(99) On en trouvera les descriptions dans Le Blant 1886, 180-192; Thiers 1893, p. 388-411; Bonnery 1969, p. 131-147. La collection comprend des sarcophages de l'école d'Arles illustrant, à l'instar du sarcophage de l'orante trouvé au boulevard de 1848, des thèmes courants de l'iconographie funéraire, et une série de sarcophages de l'école d'Aquitaine à ornementation végétale. On attribue parfois aussi au cimetière Saint-Paul, mais sans preuve, la fameuse épitaphe de Festa (Le Blant, *Nouveau recueil*, 311).

(100) Pratiquée sous le contrôle de Tournal, elle a révélé un horizon de sépultures à incinération et deux à trois niveaux de tombes chrétiennes (sarcophages, coffres en *tegulae*, cercueils en bois...). Cf. le bref rapport manuscrit de P. Tournal conservé à la Direction du Patrimoine, publié dans le *Bull. Com. Arch. de Narbonne*, 42, 1982-1984, p. 39.

(101) Sigal 1948, p. 68-79.

(102) Fouilles M. Joucla et E. Griffe. Ces importantes fouilles n'ont pas fait l'objet encore d'une publication exhaustive. A leur sujet, on peut se reporter à Joucla 1946, p. CCXXI-CCXLII. Voir, également, dans le même bulletin les observations de Ph. Hélène (p. CCXLIII-CCL), Jannoray 1954, p. 486-502 et Grenier 1959, p. 49-50.

(103) Il s'agit de sondages qui ont permis d'achever le dégagement de la *cella* (côté est) et de préciser la chronologie du monument; longtemps considéré comme un mausolée païen réutilisé par des chrétiens, on sait aujourd'hui que sa construction n'est pas antérieure au milieu du IV^e siècle. Voir Solier 1986, p. 67-72, et *idem*, notice sur le Monument à abside de Saint-Paul dans l'*Atlas des Monuments paléochrétiens de la Gaule* (à paraître).

(104) Février 1961, p. 12-17.

(105) Sigal 1948, p. 82-85 et Hélène 1930, p. 220-253.

de l'école d'Aquitaine, la zone explorée n'a livré que des tombes modestes : sarcophages frustes, coffres à dalles et en briques, sépultures en pleine terre. Leur étaient associées des épitaphes d'époque wisigothique, dont plusieurs bien datées, par exemple celles de *Genesisius* (486) et du syrien *Dometios* (527)⁽¹⁰⁶⁾. C'est peut-être aux abords immédiats que s'est formé le cimetière de la colonie juive de Narbonne, d'où proviendrait l'épitaphe bien connue des enfants de *Paragorius*, morts en 688/689⁽¹⁰⁷⁾. L'utilisation du cimetière chrétien s'est prolongée jusqu'au XIV^e siècle⁽¹⁰⁸⁾.

Notre connaissance du cimetière Saint-Vincent n'est guère avancée, puisqu'elle repose principalement sur des fouilles très anciennes successivement pratiquées en 1677 et 1707 par le Cardinal de Bonzy puis par l'Archevêque Le Goux de la Berchère, tous deux à la recherche du tombeau de l'évêque Rusticus⁽¹⁰⁹⁾. Si les travaux furent vains sur ce point, du moins ont-ils permis d'observer une série de sarcophages, — quelques-uns engagés sous les fondations de la chapelle médiévale — et de retrouver une épitaphe au nom de Panelope datée de 541⁽¹¹⁰⁾. Des trouvailles fortuites (éléments de sarcophages) faites dans les années 1950 au voisinage des restes de la chapelle ont confirmé l'antiquité du cimetière; la date de la mort de Rusticus pourrait constituer pour lui un intéressant *terminus a quo*, à supposer que l'évêque ait bien été enterré à son emplacement, ainsi que le laissent présumer la tradition et surtout la table d'autel, déjà citée, consacrée par le prêtre Hermès⁽¹¹¹⁾. Dans l'attente d'une exploration méthodique des lieux, on peut également admettre que le cimetière Saint-Vincent a succédé, comme les précédents, à une nécropole païenne : les parages ont procuré plusieurs sépultures et stèles remontant aux II^e-III^e siècles⁽¹¹²⁾.

(106) Espérandieu, ILN, 605-606 (*Genesisius*); Le Blant, Recueil, 613a; CIL XII, 5340 (*Dometios*); Grenier 1959, p. 55-56.

(107) Selon L. Sigal et la carte archéologique de l'Aude (Grenier 1959, p. 57). En fait, la provenance de cette épitaphe est très incertaine : Chalon 1974, p. 39.

(108) Jusqu'au moment où se sont développés à l'intérieur de la cité les cimetières des paroisses de Saint-Just et de Saint-Sébastien.

(109) Sigal 1948, p. 88-92. Grenier 1959, p. 54 et 57, Jannoray 1946, p. 360. Leurs indications prennent appui sur le fonds Baluze et la *Gallia christiana*. Voir aussi E. Le Blant, Recueil, 619.

(110) CIL XII, 5345 — Le Blant, Recueil, 616.

(111) *Supra*, p. 12.

(112) Il s'agit de sépultures localisées dans l'ancien domaine du Bois Rolland. Cf. Gayraud 1981a, p. 318. Cette nécropole païenne s'étendait à la lisière du quartier résidentiel est, compris entre le fleuve et l'amphithéâtre.

de l'année 1900, le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

Le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

Le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

Le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

Le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

Le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

Le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

Le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

Le gazon de la ville de Lyon a été révisé et amélioré. Les travaux ont consisté à remplacer les anciennes pelouses par de nouvelles, plus vastes et mieux entretenues. Ces travaux ont été effectués par les soins de la municipalité, qui a fait appel à des spécialistes pour la réalisation de ces travaux.

CHAPITRE II

LE CLOS DE LA LOMBARDE, SITE GALLO-ROMAIN DE LA BANLIEUE NORD

DÉCOUVERTES ANCIENNES ET HISTORIQUE DES FOUILLES

par Yves SOLIER

Les fouilles du Clos de la Lombarde (ancien terrain Donnadiou) portent sur un terrain d'environ 70 ares⁽¹¹³⁾, parallèle au flanc sud du Cimetière de Cité et englobé avec lui dans la banlieue nord (fig. 2 et 3). Celle-ci est comprise grosso modo entre le square Thérèse-et-Léon-Blum (ancienne Porte Royale), où passe le tracé de l'enceinte médiévale, et le secteur du boulevard périphérique dit de 1848. L'urbanisation récente de cet espace, longtemps complanté en vignes et oliviers, a recouvert les ruines des quartiers suburbains antiques et plusieurs groupes funéraires.

Désertés au plus tard au début du Haut-Moyen Age, les lieux sont restés à l'écart de l'expansion urbaine des XI^e-XIV^e siècles, qui vit Narbonne s'étaler progressivement hors de ses murs en direction du Sud, de l'Ouest et de l'Est; c'est ainsi que sont nés plusieurs faubourgs importants : sur la rive droite de l'Aude, le Bourg, sur la rive gauche Coyran-Belvèze et Villeneuve. Tandis que dans ces secteurs se multipliaient habitats, lieux de culte, établissements hospitaliers et charitables, la zone nord gardait son aspect champêtre : ici et là le long de la route de Béziers (ancienne voie Domitienne), axe essentiel de circulation, des fermes isolées et une léproserie avec un sanctuaire dédié à saint Laurent⁽¹¹⁴⁾. Ils seront dévastés, comme l'ensemble des faubourgs, lors de la chevauchée du Prince Noir en 1355.

Les aménagements urbains des XIX^e-XX^e siècles ont fait disparaître une bonne partie de la trame du quadrillage antique. Si on retrouve dans le tracé des rues Calixte Calmelle et d'Aoste (ancien chemin de Coursan), celui d'un *cardo* secondaire, la voie Domitienne (*cardo maximus*) ne se confond avec aucune des artères actuelles. Néanmoins, on peut restituer son parcours dans ses grandes lignes, grâce à des travaux d'édilité qui l'ont recoupé en plusieurs points, et aux sépultures le jalonnant⁽¹¹⁵⁾.

La voie Domitienne pénétrait dans les quartiers résidentiels du Haut-Empire, à hauteur du Cimetière de Cité. Avant d'atteindre cette limite, elle traversait des secteurs suburbains occupés par des entreprises artisanales ou commerciales et des portions de nécropoles.

Comment a évolué la banlieue nord dans l'Antiquité ? Nous trouvons des éléments de réponse dans les découvertes anciennes et les fouilles du Clos de la Lombarde.

(113) Section AI 356 du cadastre.

(114) Caille 1981, p. 173-200, fig. 13.

(115) Gayraud 1981a, p. 306-309.

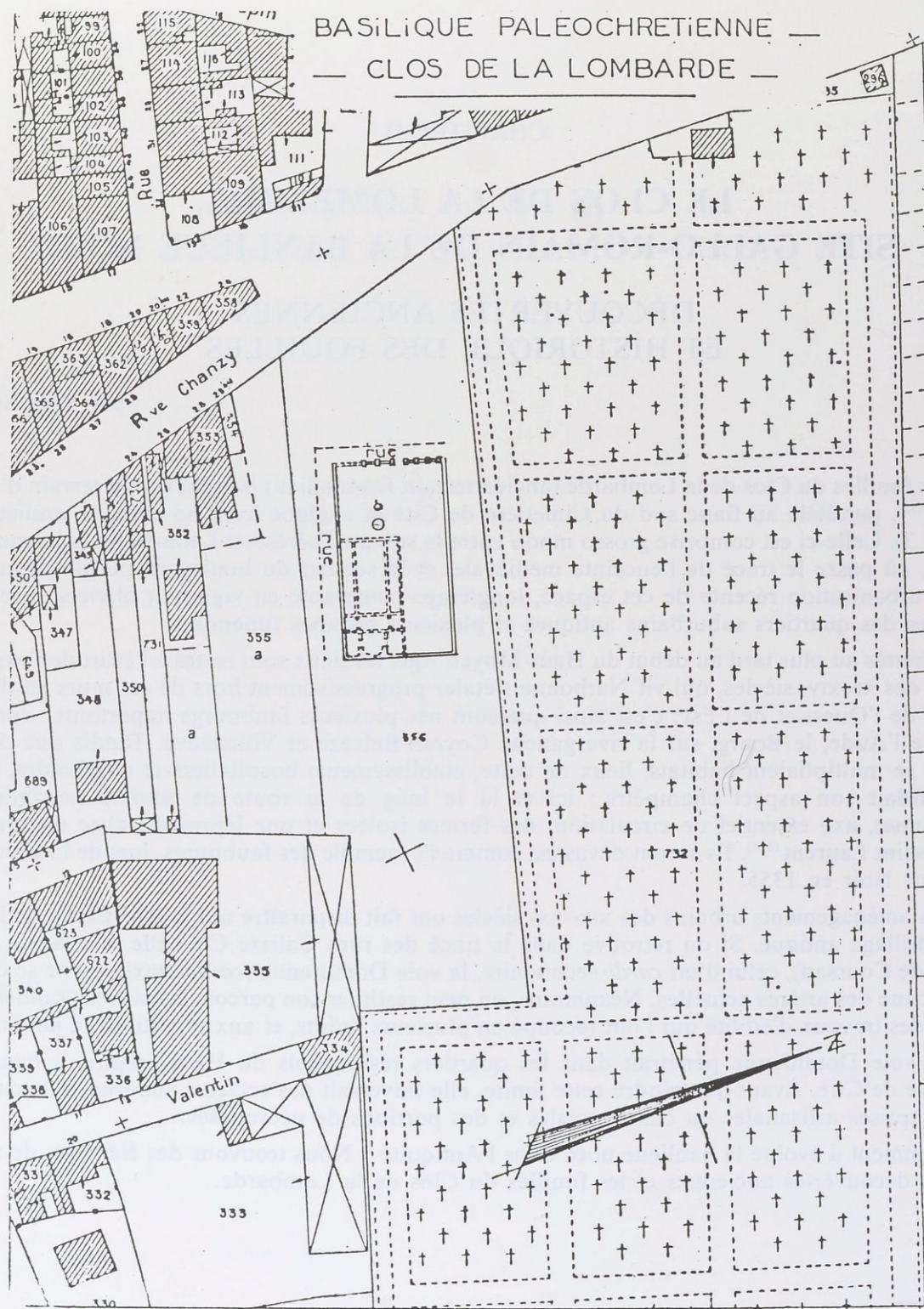


FIG. 2. — Plan de situation (relevé G. Marchand).

1. — LES DÉCOUVERTES ANCIENNES

Depuis le XVIII^e siècle⁽¹¹⁶⁾ de nombreux vestiges ont revu le jour à l'occasion des travaux agricoles ou des chantiers urbains. Il n'est pas dans notre intention de revenir dans le détail sur ces découvertes, qui ont déjà été recensées par A. Grenier et M. Gayraud⁽¹¹⁷⁾. Ces auteurs, comme nous-même dans de précédentes études⁽¹¹⁸⁾, ont insisté sur la diversité des trouvailles, qu'elles proviennent de sépultures, de dépotoirs ou d'habitats.

Laissant de côté les sépultures chrétiennes, analysées plus haut⁽¹¹⁹⁾, rappelons que l'on peut classer les témoins funéraires d'époque païenne en quatre groupes principaux :

— des sépultures modestes à incinération, constituées de simples *loculi* ou de coffres renfermant un ossuaire et quelques rares objets d'accompagnement (lampes, vases, *unguentaria*). Les groupes les plus nombreux (I^{er}-II^e siècles) ont été signalés à Razimbaud, à la Lombarde, au boulevard de 1848⁽¹²⁰⁾;

— des sépultures bâties, elles aussi à incinération (I^{er}-II^e siècles), groupant des coffres et des enclos, parfois associés à des stèles à inscriptions (sépultures du boulevard de 1848, de la Maladrerie, du domaine Lignon...);

— des tombes à inhumation (II^e-III^e siècles), simples coffres faits de dalles ou de tuiles, et sarcophages réutilisant dans certains cas des éléments de tombeaux plus anciens : fragments de toitures décorées d'imbrications, épitaphes, stèles... (tombes du boulevard de 1848)⁽¹²¹⁾;

— des sculptures funéraires : dans ce groupe, diverses statues du I^{er} siècle, dont celle d'une femme drapée (domaine Lignon), et des autels votifs (boulevard de 1848 — Cimetière de Cité).

Quant aux vestiges d'occupation du sol, antérieurs au Bas-Empire, ils appartiennent, soit à des installations de caractère artisanal ou commercial, soit à des habitations.

Il s'agit d'abord de fours, de restes d'entrepôts et surtout de dépotoirs, particulièrement fréquents dans les parages du boulevard de 1848, où plusieurs d'entre eux, remontant à la période républicaine, ont servi de réceptacle aux sépultures à incinération. Ils sont caractérisés par l'abondance des scories et rebuts divers qui trahissent la présence aux abords de forgerons, bronziers et potiers.

Hormis quelques constructions localisées dans le domaine Lignon, la grosse majorité des découvertes fortuites rapportables à des maisons d'habitations sont issues du Cimetière de Cité et des terrains voisins⁽¹²²⁾. Dans l'enceinte du cimetière notamment, on a repéré, au hasard de l'aménagement des caveaux, de multiples substructions et pavements, souvent de qualité exceptionnelle, telle la mosaïque de Lycurgue et Ambroisie découverte en 1886, et plusieurs dallages de marbre cités par H. Rouzaud. Les contextes céramologiques, la stratigraphie et le style des pavements, tous les indices réunis par cet archéologue plaident en faveur d'une occupation continue du quartier nord de la fin de l'époque républicaine au III^e siècle inclus, ce qu'ont confirmé pleinement les fouilles du Clos de la Lombarde.

(116) Les premières découvertes connues remontent à 1783 : à cette date, des travaux de voirie ont détruit de nombreuses tombes à incinération dans le secteur de la rue Calixte Camelle.

(117) Grenier 1959, p. 63-67, Gayraud 1981a, p. 293-296, 306-313.

(118) Solier-Depeyrot 1984, p. 135-138 — Sabrié-Solier 1986, p. 12-18.

(119) *Supra*, p. 18.

(120) Outre les études déjà signalées (*supra*, note 76), voir Perret 1967, p. 1-12.

(121) Par exemple, réutilisation de plaques de marbre, dont une épitaphe (*Julia Natalis*) comme élément de sépulture, ou d'une stèle païenne (celle de *Marcia Donata*) comme couvercle de sarcophage : Gayraud 1981a, p. 311-312.

(122) Sabrié-Solier 1986, p. 15-34 (analyse des principaux vestiges du Haut-Empire mis au jour dans ce quartier).

Jusqu'à présent un fait important avait échappé à l'examen critique des découvertes révélées par les annotations de H. Rouzaud⁽¹²³⁾ : l'abondance remarquable des céramiques et monnaies en rapport avec une phase d'occupation des IV^e-V^e siècles et leur concentration au voisinage de la voie Domitienne à l'emplacement du Cimetière de Cité (moitié ouest) et des terrains qui le jouxtent au Nord (propriété Samaruc — domaine Lignon). H. Rouzaud rapporte l'existence dans ce secteur d'un horizon du Bas-Empire, signalé par des restes infimes de murs et surtout par des lots de céramiques estampées et de monnaies constantiniennes. Il apparaît clairement que ce niveau se superposait en de nombreux points aux vestiges du Haut-Empire, particulièrement nets au Cimetière de Cité (ruines et couches de céramiques sigillées), et s'étendait jusqu'aux abords immédiats des tombes chrétiennes du domaine Lignon. Le manuscrit laisse présumer, d'ailleurs, que l'horizon supérieur a partiellement recouvert cette nécropole⁽¹²⁴⁾. Si, faute de données précises, l'incertitude pèse sur l'étendue réelle du secteur occupé (un, deux ou plusieurs hectares ?), en revanche, on est assuré de l'exactitude des identifications fournies par H. Rouzaud. En effet, ses descriptions sont souvent accompagnées de dessins à main levée qui restituent les décors, plus rarement les formes. En général, on a affaire à des céramiques grises ou orangées, parmi lesquelles sont reconnaissables les formes 1, 3, 6, 8, 15, 18. Les décors, eux-aussi classiques, se composent de rouelles d'aspect varié (rainures circulaires, cercles pointillés-spirales...), de palmettes, de colonnettes, d'arceaux, d'oves, de carrés concentriques, et dans un cas d'une figure humaine⁽¹²⁵⁾. On parvient aussi à distinguer des céramiques sigillées claires de type D, notamment deux plats portant une décoration disposée en étoile combinant rectangles quadrillés et rouelles. De plus, H. Rouzaud mentionne plusieurs lampes chrétiennes, dont une décorée d'un cratère à deux anses flanqué de colombes. Enfin, il signale une centaine de monnaies du Bas-Empire, au nombre desquelles des émissions de Constance II, Gratien, Théodose...

La répétition de ces trouvailles attribuables à l'Antiquité tardive a d'autant plus frappé H. Rouzaud qu'elles n'avaient pas d'équivalent dans les autres quartiers périphériques. C'est le cas en particulier pour le quartier est (faubourg de Villeneuve), systématiquement prospecté par l'archéologue narbonnais qui y a recueilli quantité de documents. Parmi eux « il n'a jamais trouvé écrit-il, le plus petit débris de poteries estampées si communes au contraire dans le sous-sol de la ville habitée au temps du Bas-Empire (centre et quartier nord) »⁽¹²⁶⁾. A propos du terrain Lignon et du Cimetière de Cité, il note « les récoltes (monnaies et poteries) établissent bien que la ville en ces points n'a été détruite qu'à l'époque constantinienne ». Dans un autre passage de son manuscrit, il n'hésite pas à situer l'abandon postérieurement au règne de Théodose⁽¹²⁷⁾.

(123) Cahiers Rouzaud. A longueur de pages, ils consistent des trouvailles faites principalement dans les années 1910-1915. On trouvera plus particulièrement des mentions ou descriptions d'objets aux pages suivantes :

a) Monnaies : Cah. II, p. 7, 8, 74, 94, 113, 141, 177, 239, 272, 308, 314.

Cah. III, p. 13, 23, 35, 42, 98, 109, 217.

b) Céramiques : Cah. II, p. 56, 78, 113, 122, 127, 136, 169, 197, 206, 215, 230, 308 (Lignon) p. 94, 115, 128, 137, 142, 159, 209, 219 (Cité) Cah. III, p. 23, 43 (Lignon), p. 17, 29, 51, 65, 69, 98, 107, 117, 137, 138, 159, 205 (Cité)

Cah. IV, p. 73, 76, 193, 200 (Cité), 246, 247 (Lignon), 249 (Samaruc).

c) Lampes : Cah. III, p. 221.

Murs associés à des poteries : cah. III, p. 205.

(124) H. Rouzaud a observé que la zone des inscriptions chrétiennes (*supra*, p. 19) était recouverte par une couche continue de céramiques estampées. Il a noté, par ailleurs, la mise au jour d'un sol bétonné au-dessus de l'emplacement d'une sépulture. Voir cahier II, année 1910, p. 97-105.

(125) La collection Rouzaud a été en partie dispersée après sa mort. Mais une centaine de fragments significatifs gris ou orangés ont pu être retrouvés. Ils sont conservés au Musée de Narbonne et au Musée des Antiquités Nationales (Cf. *infra*, p. 123). Un exemplaire issu du terrain Lignon, de forme 6 à décor de palmettes, colonnettes et arceaux, a déjà été publié (Rigoir 1968, p. 181 et 222, fig. 3 et pl. IX), plusieurs autres sont mentionnés, *infra*, dans le catalogue des DSP, p. 144 et sq.

(126) Rouzaud, v., p. 278-280, 294-295. Les remarques de H. Rouzaud, basées sur de nombreuses récoltes de surface et une série de sondages, n'ont pas été démenties par les découvertes intervenues après sa mort en 1935. Particulièrement probants sont les sauvetages des rues Descartes et Jacquard, qui n'ont décelé nulle trace postérieure au milieu du III^e siècle.

(127) *Ibidem*, II, p. 7-8 et 94.

Bref, à lire les remarques de Rouzaud et surtout ses recensions d'objets prévaut l'impression qu'au Bas-Empire un habitat suburbain s'est développé sur les ruines des demeures des I^{er} et II^e siècles, en bordure de la voie Domitienne et à proximité immédiate de la nécropole nord.

2. — LES FOUILLES DU CLOS DE LA LOMBARDE (1975-1983)

a) Les demeures du Haut-Empire

Le nombre et la qualité des témoignages réunis au Cimetière de Cité ou à ses abords laissent présager l'existence dans la banlieue nord d'un riche quartier résidentiel, sans pour autant fournir d'informations précises sur son organisation.

Ces lacunes ont été comblées par les recherches entreprises au Clos de la Lombarde⁽¹²⁸⁾. Un premier sauvetage exécuté en 1969, entre les rues Chanzy et Béranger, porta sur une demeure luxueuse (« Maison des Satyres »), mais l'ampleur limitée des investigations ne donna qu'une idée incomplète du plan de l'habitat. En revanche on obtint en 1983 une vision globale des lieux, grâce au dégagement exhaustif dans un terrain voisin (parcelle Donnadiou), acquis par l'Etat, d'une seconde maison de maître, conventionnellement appelée « Maison à portiques » (fig. 4).

De plan rectangulaire (41,50 × 23,50 m), ce logis forme la partie occidentale d'une *insula*. Il est délimité par un *cardo* secondaire (côté ouest), parallèle à la voie Domitienne, un *decumanus* (côté sud), une ruelle (au nord) et une maison contiguë (Maison III), en cours de fouilles, qui prolonge l'*insula* vers l'Est. Ces rues, très partiellement déblayées, sont constituées de couches compactes de gravier, d'argile et de tessons sous lesquelles apparaissent des égouts maçonnés. A remarquer que le niveau supérieur des rues est surélevé de 1 mètre environ par rapport au sol de la « Maison à portiques ». Le long du *cardo*, on a dégagé les vestiges (dés) d'un portique de rue où s'ouvrait l'une des deux entrées de la maison, celle qui donnait accès au péristyle; la seconde, la seule peut-être à l'origine, menait à l'*atrium* à partir du *decumanus*.

En effet, selon la formule courante, la « Maison à portiques » comprenait deux corps de logis différents groupant leurs pièces, l'un autour d'un jardin à péristyle, l'autre autour d'un *atrium*. Notons que, contrairement au schéma le plus classique, le péristyle n'est pas disposé dans l'axe *atrium-tablinum*, mais perpendiculairement à lui.

A l'intérieur du mur périmétral, l'exploration a dégagé les vestiges de quatre types principaux de structures (murs de terre, murs en petit appareil, murs en *opus incertum*, murettes à armature de bois), qui reflètent l'évolution de la maison. De fait, la fouille a discerné trois états principaux dans l'occupation. L'état initial, le moins bien connu, a subi de profondes transformations au cours du I^{er} siècle, surtout dans la partie ouest de l'édifice. A l'issue des réaménagements (état 2c), celui-ci présentait la physionomie suivante (fig. 4) :

Au centre du corps de bâtiment occidental, se trouvait une cour (14 × 9 m) aménagée en *viridarium* — on y voit encore un puits et deux bassins pavés de briquettes (*opus spicatum*) —, et entourée sur ses quatre faces de portiques que supportaient seize colonnes au total. Ce péristyle

(128) Sabrié-Solier 1986, p. 18-126.

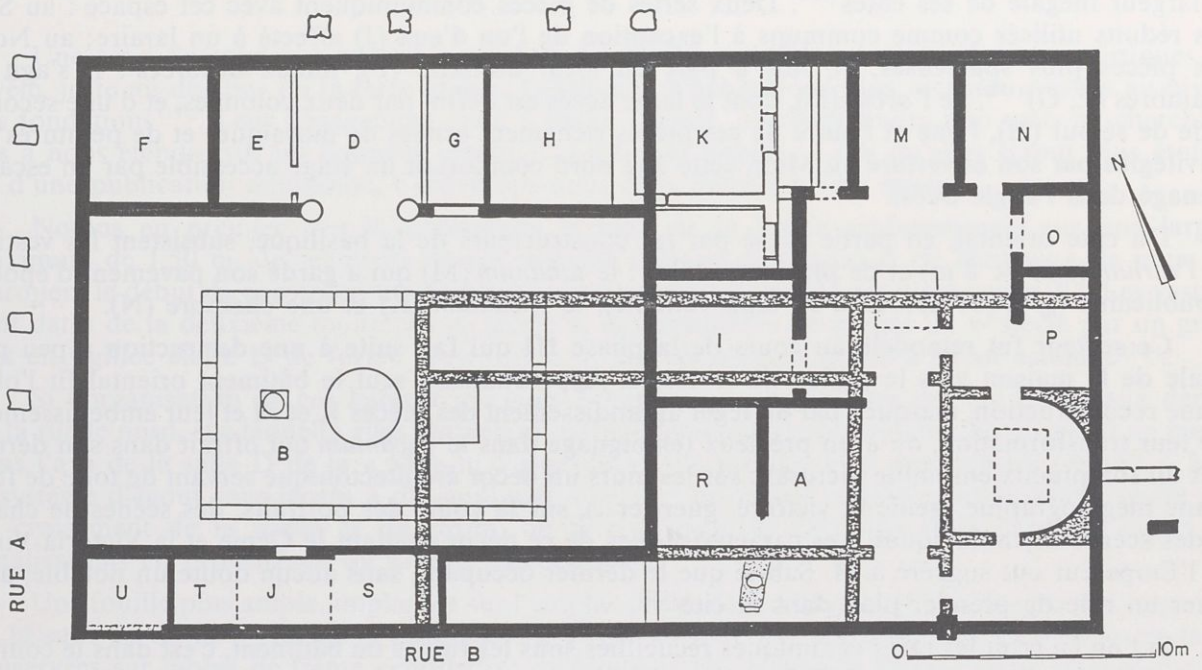


FIG. 4. — La Maison à Portiques (états 1-2-3) et la basilique : plan général des fouilles.

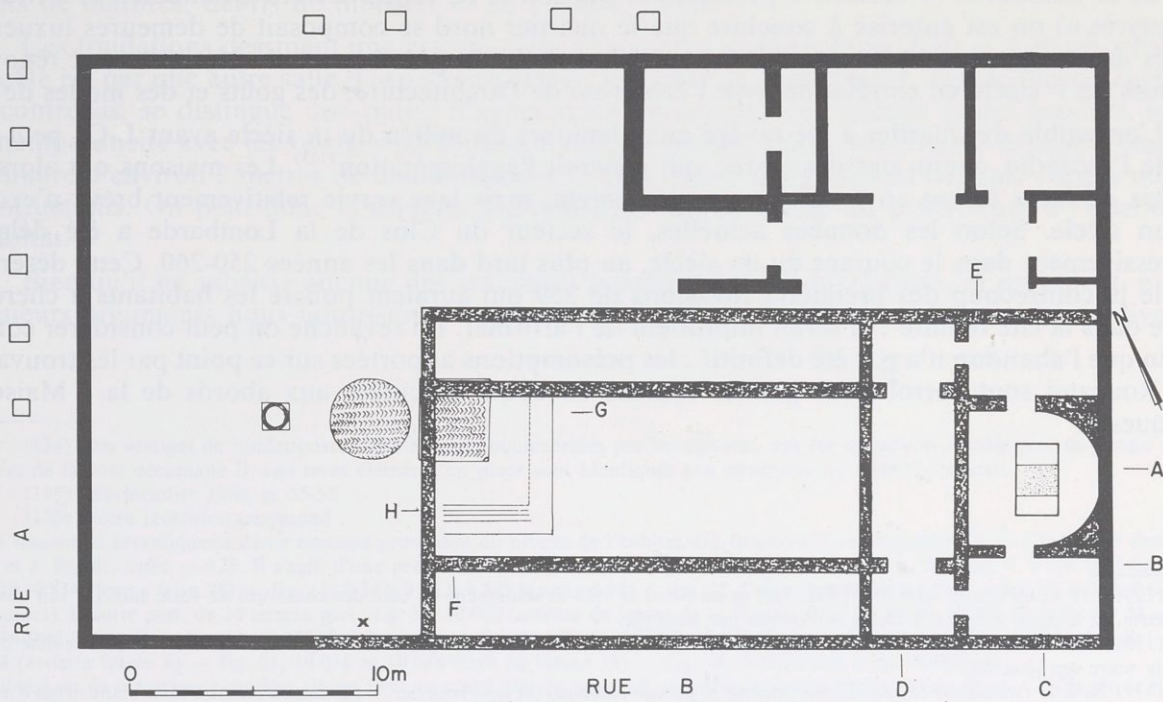


FIG. 5. — L'implantation de la basilique par rapport à la Maison à Portiques (état 3) (plan schématique).

rectangulaire (22,50 × 13,60 m), décoré d'un tapis noir constellé de cubes blancs, est caractérisé par la largeur inégale de ses côtés⁽¹²⁹⁾. Deux séries de pièces communiquent avec cet espace : au Sud, des réduits utilisés comme communs à l'exception de l'un d'eux (J) affecté à un laraire; au Nord, des pièces plus spacieuses, et, mis à part un local utilitaire (F), mieux décorées : il s'agit de chambres (E, G)⁽¹³⁰⁾, de l'*oecus* (D), dont le large accès est défini par deux colonnes, et d'une seconde salle de séjour (H), l'une et l'autre de ces pièces richement ornées de mosaïques et de peintures⁽¹³¹⁾. Privilégiée par son ouverture au Midi, cette aile nord comportait un étage accessible par un escalier ménagé dans l'angle ouest.

Du côté oriental, en partie arasé par les constructeurs de la basilique, subsistent les vestiges de l'*atrium* (8,30 × 8 m) et de plusieurs salles : le *tablinum* (M) qui a gardé son pavement d'époque républicaine (grecque autour d'un tapis réticulé), le *triclinium* (K) et une chambre (N).

Ce secteur fut remodelé au cours de la phase III qui fait suite à une destruction à peu près totale de la maison vers le milieu du II^e siècle. Apparemment, seul le bâtiment oriental fit l'objet d'une reconstruction, marquée par un léger agrandissement des pièces K et M et leur embellissement. De leur transformation, on a un précieux témoignage dans le *triclinium* qui offrait dans son dernier état un somptueux ensemble pictural : sur les murs un décor architectural servant de toile de fond à une mégalographie (génie et victoire, guerrier...), sur la voûte des portraits, des scènes de chasse et des scènes mythologiques. Les caractéristiques de ce décor exaltant le Génie et la Victoria-Virtus de l'Empereur ont suggéré à M. Sabrié que le dernier occupant, sans aucun doute un notable, a pu jouer un rôle de premier plan dans la cité⁽¹³²⁾.

Si l'on en croit les rares céramiques recueillies sous les ruines du bâtiment, c'est dans le courant du III^e siècle qu'il aurait été définitivement délaissé.

En rassemblant l'ensemble des données acquises dans les différentes fouilles ou sondages du Clos de la Lombarde (« Maison à portiques », Maison I, II, III du terrain Donnadiou et « Maison des satyres ») on est autorisé à conclure que le quartier nord se composait de demeures luxueuses érigées dès les années 40-20 avant J.-C., au début donc du grand essor de Narbonne, et rénovées au cours du I^{er} siècle en corrélation avec l'évolution de l'architecture, des goûts et des modes de vie.

L'ensemble du quartier a été ravagé aux alentours du milieu du II^e siècle avant J.-C., peut-être lors de l'incendie, connu par des textes, qui anéantit l'agglomération⁽¹³³⁾. Les maisons ont alors été relevées de leurs ruines en totalité ou partiellement, mais leur survie relativement brève n'excéda pas un siècle. Selon les données actuelles, le secteur du Clos de la Lombarde a été délaissé progressivement dans le courant du III^e siècle, au plus tard dans les années 250-260. Cette désertion fut-elle le contrecoup des premières invasions de 259 qui auraient poussé les habitants à chercher refuge dans la cité réduite ? Il serait imprudent de l'affirmer. En revanche on peut considérer comme certain que l'abandon n'a pas été définitif : les présomptions apportées sur ce point par les trouvailles d'H. Rouzaud sont corroborées par les fouilles en cours exécutées aux abords de la « Maison à portiques ».

(129) 5,10 m à l'Ouest, 4,60 m à l'Est, 3,85 m au Nord et 1,85 m seulement du côté des communs de l'aile sud. On sait que cette dissymétrie est connue ailleurs, à Delos et Pompéi par exemple.

(130) Dans l'état initial les *cubicula* EG formaient avec D une seule et vaste pièce de réception. Sa division tripartite date du tout début de notre ère (état 2a).

(131) Salle D : mosaïque en *tesselatum*, *crustae*, et *pseudo-emblema* du type bouclier — panneaux peints à fond blanc ornés d'amours et interpanneaux en trompe l'œil. Salle H : décors peints sur les murs (candélabres, bordures ajourées...) et les plafonds (Ménade...). Le sol mosaïqué de cette pièce a disparu.

(132) Cf. Sabrié-Solier 1986, p. 329-336.

(133) Cet incendie est révélé par Julius Capitolinus et une inscription du Musée archéologique (remerciements de la ville pour la restauration des monuments due à la générosité d'Antonin-le-Pieux) : Gayraud 1981a, p. 318-320.

b) L'habitat du Bas-Empire

Une série de sondages pratiqués au-delà des limites nord et est de la *domus* à portiques ont révélé, juste au-dessous de la terre arable, l'existence d'habitations plus récentes arasées au niveau des fondations⁽¹³⁴⁾. Leur dégagement étant à peine amorcé, on comprendra que nous ne cherchions pas à nous étendre sur les données obtenues qui feront l'objet — dès qu'elles seront plus étoffées — d'une publication autonome. Contentons-nous d'en donner ici un aperçu.

Notons en premier lieu la découverte le long de la limite septentrionale sur une largeur maximum de 1,50 m, de segments de sol rustique (bétons de chaux) et de lambeaux de murs qui marquent le début de constructions en grande partie enfouies sous le cimetière voisin⁽¹³⁵⁾. Les vestiges sont datés de la deuxième moitié du IV^e siècle et des premières décennies du V^e siècle par un grand plat en sigillée claire D de forme Hayes 59 A et des céramiques grises à décor estampé⁽¹³⁶⁾.

Si l'organisation de ces habitations nous échappe, on sait qu'elles ont été bâties aux dépens de la ruelle nord, sur laquelle elles empiètent partiellement, voire totalement : en un point au moins, dans l'axe de la salle D de la « Maison à portiques », le passage était entièrement fermé⁽¹³⁷⁾. Mais le système d'égout sous-jacent a dû continuer à servir : on en est certain pour le secteur situé près du croisement de la ruelle et du cardo, où le collecteur de direction nord-ouest⁽¹³⁸⁾ reçoit des canalisations en provenance du niveau paléochrétien.

Une fouille plus ample, implantée sur l'emplacement de la Maison III⁽¹³⁹⁾ (dans le prolongement de la salle N de la « Maison à portiques »), a mis au jour des substructions de 0,50 m de large, conservées sur moins de trente centimètres de hauteur. De technique très rustique, elles rappellent de près le hérisson de certaines cabanes de l'Age du fer par l'irrégularité de l'assemblage et l'absence de liant. Du « tout venant » compose l'appareil : petits moellons, fragments de tuiles et d'amphores, éclats de marbres, débris de mortiers et de basalte, galets...

Ces fondations dessinent une grande pièce vaguement rectangulaire (5,50 × 5,20 m), prolongée du côté est par une autre salle d'aspect semblable, en cours de dégagement. Vers le Nord, légèrement en contrebas, se distingue une partie d'hypocauste signalé par des pilettes et des cendres, mais sa contemporanéité avec les vestiges précédents n'est pas établie. Enfin, on observe le fond d'une fosse circulaire d'environ 2 mètres de diamètre, dont le creusement a légèrement dégradé l'angle nord des substructions. On peut donc considérer légitimement que la cavité est postérieure à l'abandon de l'habitat.

Bien qu'il ne subsiste aucune des structures superposées aux fondations, ni pavement, ni murs, plusieurs arguments nous autorisent à rapporter les vestiges découverts à l'Antiquité tardive.

(134) Des vestiges de fondations du Bas-Empire, bouleversées par les cultures, ont été également décelés près de l'angle ouest au travers de la voie décumane B. Les rares éléments en place sont identiques aux structures du secteur oriental.

(135) Sabrié-Solier 1986, p. 55-56.

(136) Notre recension comprend :

1) 36 tessons de céramiques à décor estampé provenant du niveau de l'habitat. On trouvera la reproduction de 25 d'entre eux dans l'étude d'Y. et J. Rigoir, *infra*, p. 123. Il s'agit, d'une part, de 9 tessons orangés : fig. 3, 9 531 (assiette forme 1) — fig. 7, 9 530 (bol forme 6) — fig. 10, 9 554 (forme 6 ou 18) — fig. 11, 9 547, 9 552, 9 553 (forme 6-18) — fig. 15, 9 529 (bol de forme 18) — fig. 19, 9 548, 9 625 (vases à liquides). D'autre part, de 16 tessons gris : fig. 31, 10 028 (assiette de forme 1) — fig. 32, 10 022, 10 024, 10 026 (bols forme 3) — fig. 37, 10 034 (bol forme 6) — fig. 39, 10 027 (bol forme 6) — fig. 40, 10 035, 10 036, 10 037 (bols) — fig. 42, 10 014 (assiette forme 8) — fig. 43, 9 584 (assiette forme 8) — fig. 51, 10 016 et 10 018 (bols de forme 18) — fig. 56, 9 412 (vase à bec tubulaire).

2) 10 tessons de céramiques sigillées claires D et un grand plat de type 59A, restituable dans sa forme et son décor. Cf. l'étude de R. Sabrié, *infra*, p. 120.

(137) Un sondage au nord de la salle D a dégagé un sol du Bas-Empire adossé au mur de clôture de la « Maison à portiques » : Sabrié-Solier 1986, p. 56.

(138) *Ibidem*, p. 49-53.

(139) Fouille entreprise par le Groupe de recherches archéologiques du Narbonnais en 1984-1985.

Tout d'abord, ils se placent sur le même horizon que les constructions du Bas-Empire mentionnées plus haut et légèrement au-dessus du sol présumé de la basilique⁽¹⁴⁰⁾.

Ensuite, on a trouvé au contact des fondations quelques éléments permettant une datation : deux petits fragments de sigillée grise à décor estampé, un fragment de sigillée claire D et un petit bronze d'Arles à l'effigie de Valens des années 364-367⁽¹⁴¹⁾.

Enfin de la fosse proviennent plusieurs tessons de sigillée estampée grise et des amphores africaines cylindriques, à classer dans les productions de la première moitié du v^e siècle⁽¹⁴²⁾.

En définitive, si nous ne sommes pas en mesure de préciser la destination et l'importance des constructions repérées aux abords de la basilique (bâtiments agricoles, édifices dépendant de l'église, habitations... ?), il n'est pas douteux qu'elles étaient encore occupées vers le milieu du v^e siècle. Aucune trouvaille « interne » ne permet d'établir leur existence au siècle suivant, période durant laquelle le quartier n'était peut-être pas encore totalement déserté. C'est du moins ce que laisse entrevoir la découverte de quelques tessons du vi^e siècle, sur lesquels nous reviendrons, dans le remblai (couche superficielle) de la basilique et dans des tranchées d'épierrement, reconnues à l'emplacement de ses murs. Mais l'hypothèse n'est pas garantie : l'apport de ces résidus tardifs — comme la récupération des pierres — peut être imputé aux habitants de la Cité réduite tout autant qu'à ceux qui auraient pu se maintenir dans l'habitat *extra muros* après le v^e siècle.

(140) Sur ce sol, voir *infra*, p. 39.

(141) Identifiée par G. Depeyrot — D/DN VALEN-S PF AUG R/GLORIA ROMANORUM - 0F/II/CONST - LRBC 480 (*infra*, p. 289).

(142) Ces trouvailles tardives seront étudiées ultérieurement. Dans le lot, deux variantes complètes de la forme Keay XXX^{bis}. S'y ajoute une amphore d'origine indéterminée, apparentée au type Robinson M-273. Sur ces formes, voir *infra*, p. 246-253, l'étude de Cl. Raynaud — Signalons encore (*note add.*) la découverte récente de 3 *spatheia* intacts dans une seconde fosse.



